



Gendarmerie royale du Canada
Royal Canadian Mounted Police

Doc. n° : G.S. 1045-313
Date : 2016-02-26

Spécification

Blouson et pantalon de motocycliste

Le présent document compte
49 pages, y compris les
dessins.

Le présent document a été
créé en anglais.

Le présent document est
disponible en français et en
anglais.

Français/French
English/Anglais

La photo est présentée à titre
indicatif seulement.

Modifications

Date	N° de paragr.	Modifications
2012-06-27		Nouvelle spécification
2016-02-26	Paragr. 1.1 Paragr. 2 Paragr. 3.2 4.1.6 4.1.7 4.1.10 4.1.11 4.1.17 4.1.19 4.1.20 4.1.26 4.3.2 4.3.5.1 Annexe B	Spécification reformatée Ajout d'une liste d'articles avec leur numéro d'article de la GRC Mise à jour des normes pertinentes Mise à jour de la classe et du niveau du vêtement Suppression de paragraphes et nouvelle numérotation Mise à jour de l'information sur le tissu du dessous de col et du rabat-tempête Mise à jour de l'information sur les pièces de protection Mise à jour des codes des fermetures à glissières Modification de la longueur de la patte de fermeture de la couture latérale du blouson de motocycliste de manière que l'élastique puisse faire le tour de la patte Mise à jour de l'information sur le cordon tressé offert dans le commerce Ajout du bouton-pression à tige (Whisle Post) offert dans le commerce et suppression de la mention du bouton-pression Prym. Mise à jour de l'information sur l'œillet Mise à jour de l'information sur le ruban de scellage des coutures Ajout de l'exigence d'un sac de rangement pour la doublure zippée lorsque celle-ci n'est pas utilisée. Clarification de certaines définitions des mesures

ÉCHANTILLON VISUEL DE LA GRC

Un échantillon visuel, selon sa disponibilité, sera fourni par la GRC au soumissionnaire retenu.

Cet échantillon servira de guide au fabricant pour tous les aspects non définis ni couverts dans la présente spécification. Certaines différences peuvent exister entre l'échantillon et la spécification. Si tel est le cas, la spécification doit prévaloir.

Pour obtenir un échantillon s'adresser à :

Gendarmerie royale du Canada
Programme Uniformes et équipement
(440, chemin Coventry [entrepôt])
1200, prom. Vanier
Ottawa (Ontario)
K1A 0R2

L'échantillon sera expédié « Port payé » et doit être retourné « Port payé ».

L'échantillon visuel doit être retourné à la GRC dans le même état qu'il a été reçu. Tout échantillon perdu ou endommagé doit être remplacé par un article identique ou le coût d'un article de remplacement acceptable doit être remboursé à la GRC.

SPÉCIFICATION

BLOUSON ET PANTALON DE MOTOCYCLISTE

1. Définition

- 1.1 La présente spécification régit la confection et l'inspection du blouson et du pantalon de motocycliste. Les articles visés par la présente spécification portent les numéros indiqués ci-dessous :
- i. 4201-100 Motorcycle Jacket, High Visibility, Special/Blouson de motocycliste à haute visibilité, tailles spéciales
 - ii. 4203-100 Motorcycle Soft Shell Jacket, Special/Blouson de motocycliste à coquille souple, tailles spéciales
 - iii. 4205-100 Motorcycle Trousers, Special/Pantalon de motocycliste, tailles spéciales
- 1.2 La présente spécification, l'échantillon visuel, les dessins et toute autre information connexe fournie peuvent être utilisés uniquement pour des demandes de renseignements, des invitations à soumissionner ou des commandes effectuées au nom de la Gendarmerie royale du Canada.
- 1.3 La présente spécification remplace toutes les spécifications précédentes visant le blouson et le pantalon de motocycliste de la GRC.
- 1.4 La présente spécification est la traduction en français du document original anglais.

2. Spécifications applicables

- 2.1 Les publications suivantes s'appliquent à la présente spécification et aux éditions en vigueur à la date de l'invitation à soumissionner, sauf indication contraire.
- 2.2 CAN/CGSB 4.2, Méthodes pour épreuves textiles; 5.1-M90 (2013) et 4.1-2008.
- 2.3 CSA Z96-15, Vêtements de sécurité à haute visibilité
- 2.4 CAN/CGSB 86.1-2003, Étiquetage pour l'entretien des textiles
- 2.5 CAN/CGSB 4.131-93, Fil polyester guipé de polyester

- 2.6 CAN/CGSB 4.139-94, Fil en fibres de polyester
- 2.7 ISO, Organisation internationale de normalisation; méthodes ISO 105-A2 1994, ISO 105-B02:2014, ISO 11092-2014, ISO 4915:1991, ISO 4916:1991, ISO 4920:2012, ISO 12945-2:2000, ISO 13934-1:2013, ISO 13937-2:2000, ISO 12947-2:1998, ISO 811:1981 et ISO 15496:2004
- 2.8 ASTM, American Society for Testing and Materials; méthodes D5169-98 (2015), D5170-98 (2015), E808-01:2016 et E809-08:2013
- 2.9 AATCC, American Association of Textile Chemists and Colorists – Technical Manual Methods; 118-2013
- 2.10 DIN EN, normes allemandes et européennes; méthodes EN 1621-1: 2012, DIN 53863, DIN EN 20811, DIN EN ISO 9237 et EN 24920:1993
- 2.11 GRC, G.S. 1045-266, Insignes de grade (tissés) – Insigne d'épaule en tissu avec mention « Police »
- 2.12 GRC, Description d'achat, PD-PE-93, Pièce réfléchissante avec mention « Police », grande et petite
- 2.13 CAN/CGSB 4-GP-85Ma, Fil de nylon (multifilaments continus)

3. **Exigences générales**

- 3.1 L'article ou les matériaux visés par la présente spécification doivent être exempts de défauts de matériau et de fabrication susceptibles de nuire à leur aspect ou à leur tenue en service. Pour tous les détails qui ne sont pas visés par la présente spécification ou les documents contractuels, l'article produit doit être équivalent en tous points à l'échantillon visuel.
- 3.2 **Modèle** – Le blouson de motocycliste haute visibilité doit être ajusté et s'arrêter à la taille et doit être conçu pour être porté avec une doublure zippée imperméable amovible et un blouson à coquille souple. Le blouson de motocycliste doit comporter des pièces de rembourrage au niveau des épaules et des coudes. Les inscriptions « RCMP », « GRC » et « POLICE » doivent être rétro réfléchissantes avec un contour noir. La doublure zippée doit être confectionnée à l'aide d'une

membrane imperméable à l'eau et perméable à la transpiration à surface intérieure en tricot jersey de nylon. Elle n'est pas conçue pour être portée seule et doit être fixée aux deux fermetures à glissière des parementures (droite et gauche) du blouson de motocycliste.

Le pantalon de motocycliste doit être de couleur marine et être confectionné dans du tissu rétroréfléchissant sous les genoux. Le pantalon doit comporter deux poches avant coupées, des poches cargo sur les coutures latérales, des fentes d'aération sur le devant et au dos et une ceinture montée élargie avec élastique au dos. Il doit aussi comporter une bande de tissu haute visibilité le long des coutures latérales et des pièces de rembourrage au niveau des hanches et des genoux. Le blouson et le pantalon de motocycliste portés ensemble doivent respecter les exigences de la norme CSA Z96-15 pour les vêtements de classe 3 et de niveau 2.

Le blouson à coquille souple doit être ajusté et s'arrêter à la taille et doit être conçu pour être porté sous le blouson de motocycliste comme épaisseur supplémentaire ou seul comme blouson. Il doit être confectionné en tissu triple épaisseur perméable à l'air, à surface extérieure en nylon tissé extensible et à surface intérieure en molleton de polyester.

Tous les articles susmentionnés doivent être faits sur mesure selon les mensurations de chaque utilisateur, et leurs dimensions doivent concorder.

4. **Exigences détaillées**

4.1 **Composants**

4.1.1 **Tissu de base n° I** – Le tissu doit être à triple épaisseur, à membrane hydrophile, de couleur approuvée, et il doit satisfaire aux exigences du tableau 1. Il doit être acheté de la GRC. Deux couleurs de tissu doivent être utilisées : jaune-vert fluorescent et marine.

4.1.2 **Tissu de base n° II** – Le tissu doit être à tissage double, extensible, de couleur approuvée, et il doit satisfaire aux exigences du tableau 4. Il doit être acheté de la GRC.

4.1.3 **Tissu filet** – Le tissu doit être en filet tissé, de couleur approuvée, et il doit satisfaire aux exigences du tableau 3. Il doit être acheté de la GRC.

- 4.1.4 **Tissu pour doublure et poches** – Le tissu pour doublure doit être en filet de polyester, de couleur noire, et avoir une masse surfacique de $60 \text{ g/m}^2 \pm 8 \text{ g/m}^2$. Il doit être semblable en tous points à l'échantillon visuel.
- 4.1.5 **Tissu pour doublure zippée et pour poche de pièce de rembourrage (protection)** – Le tissu pour doublure zippée et pour poche de pièce de rembourrage doit être à triple épaisseur, à membrane imperméable à l'eau et perméable à la transpiration, et il doit satisfaire aux exigences du tableau 2. Il doit être acheté de la GRC.
- 4.1.6 **Tissu pour blouson à coquille souple** – Le blouson à coquille souple doit être en tissu triple épaisseur, perméable à l'air avec un fini durable hydrofuge. La surface extérieure doit être en nylon tissé extensible et la surface intérieure doit être en molleton de polyester de la couleur approuvée conforme aux exigences du tableau 5 et semblable en tous points à l'échantillon visuel. Le tissu doit être acheté de la GRC.
- 4.1.7 **Dessous de col et rabat-tempête du blouson de motocycliste** – Le dessous de col et le rabat-tempête doivent être en tissu extensible constitué de 6 % Spandex et 94 % polyester $\pm 3 \%$ semblable en tous points à l'échantillon visuel. (Le tissu n° 9700 de Shergroup respecte cette exigence.)
- 4.1.8 **Pièces d'entrejambe et bandes de jambes ignifuges** – Les pièces d'entrejambe doivent être constituées de 100 % polyuréthane et être adhésives sur une face. Ces pièces doivent être fournies en deux couleurs, marine et jaune-vert fluorescent. Les pièces doivent mesurer $0,27 \text{ mm} \pm 0,10 \text{ mm}$ d'épaisseur et avoir une masse de $300 \text{ g/m}^2 \pm 50 \text{ g/m}^2$ et être semblables en tous points à l'échantillon visuel.
- 4.1.9 **Sacs de poche du blouson de motocycliste** – Les sacs de poche du blouson de motocycliste doivent résister à l'abrasion, être de couleur jaune-vert fluorescent, avoir une masse de $200 \text{ g/m}^2 \pm 8 \text{ g/m}^2$ et être semblables en tous points à l'échantillon visuel.
- 4.1.10 **Pièces de protection** – Les pièces de protection des épaules, des coudes, des hanches et des genoux doivent être faites en matériau durable et souple absorbant les chocs et protégeant contre les impacts. Les pièces de protection doivent être minces, légères et incurvées. Le produit D30 EV0 Pro XTI Range respecte ces exigences. Les pièces de protection doivent être approuvées par la CE et doivent respecter la norme EN 1621-1.

- 4.1.11 **Fermetures à glissière – Longueurs** – Les longueurs doivent être établies selon les exigences relatives à la confection sur mesure.
- 4.1.11.1 **Fermeture à glissière – Devant du blouson** – La fermeture doit être séparable, de couleur noire, Riri Aquazip 8, conforme à la norme DIN 3419 et être semblable en tous points à l'échantillon visuel.
- 4.1.11.2 **Fermeture à glissière – Parementure du blouson** (pour fixer la doublure zippée amovible) – La fermeture à glissière doit être séparable, de couleur noire, Riri Aquazip 6, conforme à la norme DIN 3419. Elle doit être semblable en tous points à l'échantillon visuel. La longueur doit être mesurée de l'ourlet du devant gauche à l'ourlet du devant droit de la parementure conformément aux exigences relatives à la confection sur mesure.
- 4.1.11.3 **Fermeture à glissière – Doublure zippée** (pour fixer la doublure zippée amovible à la parementure du blouson) – La fermeture à glissière doit être séparable, de couleur noire, Riri Aquazip 6, conforme à la norme DIN 3419. Elle doit être semblable en tous points à l'échantillon visuel. La longueur doit être mesurée de l'ourlet du devant gauche à l'ourlet du devant droit de la parementure conformément aux exigences relatives à la confection sur mesure.
- 4.1.11.4 **Fermeture à glissière – Poches extérieures du blouson et fentes d'aération** – La fermeture doit être non séparable, Riri Aquazip 6, conforme à la norme DIN 3419. Elle doit être semblable en tous points à l'échantillon visuel.
- 4.1.11.5 **Fermeture à glissière – Coutures latérales du blouson** – La fermeture doit être séparable, à deux curseurs (ouverture en X), de couleur noire, Riri Aquazip 6, conforme à la norme DIN 3419. Elle doit être semblable en tous points à l'échantillon visuel.
- 4.1.11.6 **Fermeture à glissière – Devant du blouson à coquille souple** – La fermeture doit être séparable, avec tube à droite, de couleur noire, moulée par injection, avec curseur DA à blocage automatique, Vislon^{MD} YKK 5VS, YKK 26670 VS056LHD 9/16 V ou YKK 26637 VS056MSL1 9/16V.
- 4.1.11.7 **Fermeture à glissière – Coutures latérales du blouson à coquille souple** – La fermeture doit être à spirale, de couleur noire, avec deux curseurs au fini email noir disposés « corps à corps », s'ouvrant de bas en haut, YKK 12981 CNFMC56 *TS-BTM*B-B*.

- 4.1.11.8 **Fermeture à glissière – Poches supérieures et inférieures et poche pour pièce avec mention « Police » du blouson à coquille souple** – La fermeture doit être non séparable, à spirale, de couleur noire, avec curseur DA à blocage automatique et tirette longue au fini émail noir, YKK 12600 CNFC56 5/8.
- 4.1.11.9 **Fermeture à glissière – Fixation du blouson au pantalon** – La fermeture doit être une demi-fermeture à glissière, à spirale, séparable, avec tube à droite, de couleur noire, YKK 14200 CNF056 5/8.
- 4.1.11.10 **Fermeture à glissière – Fixation du pantalon au blouson** – La fermeture doit être une demi-fermeture à glissière, à spirale, séparable, avec tube à droite, de couleur noire, YKK 14200 CNF056 5/8.
- 4.1.11.11 **Fermeture à glissière – Braguette** – La fermeture doit être non séparable, Riri Aquazip 6, conforme à la norme DIN 3419. Elle doit être semblable en tous points à l'échantillon visuel.
- 4.1.11.12 **Fermeture à glissière – Fentes d'aération du pantalon** – La fermeture doit être non séparable, Riri Aquazip 6, conforme à la norme DIN 3419. Elle doit être semblable en tous points à l'échantillon visuel.
- 4.1.11.13 **Fermeture à glissière – Jambes de pantalon** – La fermeture doit être séparable, à deux curseurs (ouverture en X), de couleur noire, Riri Aquazip 6, conforme à la norme DIN 3419. Elle doit être semblable en tous points à l'échantillon visuel.
- 4.1.12 **Fil**
- 4.1.12.1 **Fil – Couture du tissu de base du blouson et du pantalon** – Le fil doit être en nylon, à multifilaments continus, 35 ou 45 tex, conforme à la norme CAN/CGSB 4-GP-85Ma, de couleur assortie au tissu de base.
- 4.1.12.2 **Fil – Surpiquûres du tissu de base du blouson et du pantalon** – Le fil doit être en nylon, à multifilaments continus, 35 ou 45 tex, conforme à la norme CAN/CGSB 4-GP-85Ma, de couleur assortie au tissu de base.
- 4.1.12.3 **Fil – Surfilage du tissu de base du blouson et du pantalon** – Le fil doit être en fibres 100 % polyester, 40 tex, conforme à la norme CAN/CGSB 4.139-94, et de couleur assortie au tissu de base.

- 4.1.12.4 **Fil – Surfilage – Doublure zippée** – Le fil doit être en fibres 100 % polyester, 40 tex, conforme à la norme CAN/CGSB 4.139-94, et de couleur assortie au tissu de base.
- 4.1.12.5 **Fil – Surfilage – Blouson à coquille souple** – Le fil doit être en fibres 100 % polyester, 40 tex, conforme à la norme CAN/CGSB 4.139-94, et de couleur assortie au tissu de base.
- 4.1.12.6 **Fil – Piqûres – Blouson à coquille souple** – Le fil doit être en polyester guipé de polyester, 40 tex, conforme à la norme CAN/CGSB 4.131-93, et de couleur assortie au blouson à coquille souple.
- 4.1.13 **Marques et inscriptions rétroréfléchissantes** – Les marques rétroréfléchissantes doivent être confectionnées de tissu rétroréfléchissant à lentille exposée, à réflexion à grand angle, de couleur argent, sous forme de bandes de 5 cm de largeur, à coudre (3M 8940) ou à thermocoller (FR 3M 9740). Les inscriptions « RCMP », « GRC » et « POLICE » sur le devant et au dos doivent être réalisées au moyen de tissu thermocollant 3M 8725 en utilisant la police de caractère Arial et en respectant les dimensions indiquées sur le dessin n° 3. Chaque lettre doit avoir un contour noir conformément au dessin n° 3 et à l'échantillon visuel. Le tissu rétroréfléchissant doit avoir un indice de rétroréflexion minimum, R_A , qui doit être déterminé conformément aux procédures définies dans les normes ASTM E808 et E809. Il doit satisfaire à toutes les exigences de rendement en matière de rétroréflexion indiquées au tableau 1 (vêtement de classe 3) et au tableau 5 (niveau 2) de la norme CSA Z96-15, Vêtements de sécurité à haute visibilité.
- 4.1.14 **Insignes d'épaule** – L'insigne d'épaule avec mention « Police », numéro d'article de la GRC 2135-108, doit être acheté de la GRC.
- 4.1.15 **Ruban autoagrippant à crochets et à boucles** – Le ruban autoagrippant à crochets et à boucles doit être en nylon tissé, de couleur noire, avec un cycle de vie prolongé. Les parties crochets et boucles combinées doivent avoir une résistance au cisaillement de 8 lb/po² minimum dans le sens de la longueur avec une résistance au pelage initiale de 1 PIW (livre par pouce de largeur) minimum, lorsque mis à l'essai selon la méthode d'essai normalisée de la norme ASTM D5169-98 (2015), pour la résistance au cisaillement [méthode dynamique] des rubans autoagrippants à crochets et à boucles et selon la méthode d'essai normalisée de la norme ASTM D5170-98 (2015), pour la résistance au pelage [méthode T) des rubans autoagrippants à crochets et à boucles.

- 4.1.16 **Boutons-pression** – Les boutons-pression doivent être de type ordinaire, à ressort en S, 24 lignes, avec calotte en nylon noir mat au fini laqué double couche. Toutes les parties métalliques doivent être en laiton. Le bouton-pression Prym, code de produit 370258, fabriqué en Allemagne, respecte ces exigences.
- 4.1.17 **Patte de fermeture de la couture latérale** – La patte de fermeture doit être formée d’une double épaisseur d’élastique en polyester tissé de qualité supérieure, prétréci. La patte de fermeture de la couture latérale doit mesurer 2.5 cm de largeur x 21 cm de longueur fermée pour le blouson de motocycliste et 2.5 cm x 10.5 cm pour le blouson à coquille souple, de couleur noire, conformément à l’échantillon visuel.
- 4.1.18 **Boucle pour microphone** – La boucle pour microphone doit être confectionnée en sangle offerte dans le commerce, de couleur noire, de 2.5 cm de largeur. Elle doit avoir une longueur finie de 5 cm (pour le blouson à coquille souple) et une longueur totale entre 11 cm et 11.5 cm, y compris la boucle pour microphone et l’espace pour le bouton-pression (pour le blouson de motocycliste), conformément à l’échantillon visuel.
- 4.1.19 **Bride de suspension ou de fixation** – Pour le blouson à coquille souple et la doublure zippée, la bride de fixation doit être confectionnée en sangle offerte dans le commerce, de couleur noire, et mesurer de 0.5 cm à 1.5 cm de largeur et de 5 cm à 6 cm de longueur totale, conformément à l’échantillon visuel. Pour le blouson de motocycliste, la bride de suspension doit être un cordon tressé, offert dans le commerce, de couleur noire, et mesurer 0.5 cm de largeur et de 5 cm à 6 cm de longueur totale, conformément à l’échantillon visuel.
- 4.1.20 **Bouton-pression à tige (Whistle Post)** – Le bouton-pression doit être offert dans le commerce et avoir un fini mat, conformément à l’échantillon visuel.
- 4.1.21 **Blouson – Élastique pour l’ourlet du devant** – L’élastique doit être tricoté et prétréci, de qualité supérieure, et mesurer de 5 cm à 6 cm de largeur.
- 4.1.22 **Pantalon – Élastique pour la ceinture montée** – L’élastique doit être tricoté et prétréci, de qualité supérieure.
- 4.1.23 **Pantalon – Élastique pour le sous-pied** – L’élastique doit être en polyester tissé de qualité supérieure, prétréci, de 2.5 cm de largeur, de couleur noire, conformément à l’échantillon visuel.

- 4.1.24 **Tissu pour le rabat zippé du pantalon et du blouson** – Le tissu doit être constitué de 85 % nylon et 15 % Spandex \pm 3 %, conformément à l'échantillon visuel.
- 4.1.25 **Cordon élastique pour l'ourlet du blouson à coquille souple** – Le cordon doit être en élastique rond, de couleur noire, semblable en tous points à l'échantillon visuel.
- 4.1.26 **Œillet pour l'ourlet du blouson à coquille souple** – L'œillet doit être en laiton de couleur noir oxy, semblable en tous points à l'échantillon visuel. L'œillet Prym n° 542194 et la rondelle n° 542188 respectent ces exigences.
- 4.1.27 **Dispositif de blocage pour l'ourlet du blouson à coquille souple** – Le dispositif de blocage doit être à ressort, en nylon, de couleur noire et offert dans le commerce. Il doit être semblable en tous points à l'échantillon visuel.
- 4.1.28 **Pièce avec mention « Police » jaune fluorescent pour blouson à coquille souple** – Une grande pièce réfléchissante avec mention « Police », numéro d'article de la GRC 8653-100 et une petite pièce réfléchissante avec mention « Police », numéro d'article de la GRC 8654-100, doivent être achetées de la GRC pour chaque blouson à coquille souple.
- 4.2 **Tailles et dimensions** – Le blouson de motocycliste, la doublure zippée, le blouson à coquille souple et le pantalon de motocycliste conformes à la présente spécification doivent être fournis dans les tailles correspondant aux mesures fournies sur le formulaire des mensurations – vêtements sur mesure de la GRC, et leurs dimensions doivent concorder. L'aisance doit être de 6 po à 8 po au niveau de la poitrine, de la taille et du fond. Une attention particulière doit être portée à la longueur du devant et du dos ainsi qu'à l'emplacement des pièces de rembourrage au niveau des coudes et des genoux, car il est essentiel pour la protection des utilisateurs que les mesures fournies sur le formulaire des mensurations – vêtements sur mesure soient respectées. Tous les vêtements sur mesure doivent comporter une étiquette indiquant le nom et le matricule de l'utilisateur inscrits sur le formulaire des mensurations.
- 4.3 **Confection**
- 4.3.1 **Piqûres** – Toutes les piqûres doivent être exécutées au point noué et doivent comporter au moins 2.5 points et au plus 3.5 points par centimètre. Le début et la fin de toutes les piqûres doivent être solidement arrêtés par des points arrière, à moins d'être fixés par d'autres piqûres.

4.3.2 **Ruban de scellage des coutures** – Le ruban doit être compatible avec le tissu à triple épaisseur à membrane. Le ruban de scellage Framis de style numéro 7611 respecte ces exigences. La couleur doit être assortie à la couleur de l’envers du tissu. Il est à noter que le tissu ne doit présenter aucun signe visible de décollement ni d’usure superficielle pendant la vie utile du vêtement (environ 3 à 5 ans). Les coutures doivent pouvoir être scellées au moyen d’un ruban de scellage approprié afin d’en assurer l’étanchéité de façon durable. Le ruban posé sur les coutures scellées ne doit pas se décoller ni s’user pendant la durée de vie prévue du vêtement. Le non-respect de ces exigences pourra être une cause de rejet. Le décollement est défini comme étant toute séparation irréparable des couches collées du tissu de base stratifié.

4.3.3 **Blouson haute visibilité**

4.3.3.1 **Dos** – Le dos doit être confectionné en tissu filet conforme au paragr. 4.1.3 avec deux épaisseurs aux épaules. Il doit comporter un motif réfléchissant et des inscriptions réfléchissantes conformes aux exigences de la norme CSA Z96-15 comme il est indiqué au paragr. 4.1.13. L’inscription réfléchissante doit être posée sur une pièce jaune-vert fluorescent conformément au tableau I. Le dos doit comporter au bas à l’intérieur un rabat zippé de 14 po x 4 po qui peut être rattaché au rabat zippé du pantalon. L’ourlet du dos doit être droit et comporter sur la face intérieure, une épaisseur en tissu de base jaune-vert fluorescent conformément au tableau I pour plus de durabilité. Le dos fini doit être conforme aux dessins et à l’échantillon visuel.

4.3.3.2 **Devant** – Le devant doit être confectionné en tissu filet conforme au paragr. 4.1.3 avec deux épaisseurs aux épaules. Le blouson doit comporter au centre du devant une fermeture à glissière conforme au paragr. 4.1.11.1 dont la longueur respecte les exigences relatives à la confection sur mesure et des boutons-pression pour la fermeture du rabat-tempête. Les deux devants doivent comporter deux poches poitrine avec fermetures à glissière conformes au paragr. 4.1.11.4 et deux poches inférieures. Le haut de la poitrine gauche doit comporter une poche extensible posée près de la poche poitrine gauche zippée. Le devant doit comporter un motif réfléchissant et des inscriptions réfléchissantes conformes aux exigences de la norme CSA Z96-15 comme il est indiqué au paragr. 4.1.13. L’inscription réfléchissante doit être posée sur une pièce jaune-vert fluorescent conformément au tableau I. Le côté gauche doit comporter un morceau de ruban autoagrippant à boucles de 8.5 cm x 2.5 cm pour la bande patronymique. Les côtés gauche et droit doivent comporter une pièce de tissu conforme au paragr. 4.1.18. L’ourlet du

devant doit être constitué d'un élastique tissé conforme au paragr. 4.1.21 recouvert de tissu de base marine conforme au paragr. 4.1.1. L'élastique de l'ourlet du devant doit être fixé au moyen de deux rangées de surpiqûres doubles. Tous les composants du devant doivent être conformes aux dessins et à l'échantillon visuel.

- 4.3.3.3 **Poches poitrine** – Le blouson doit comporter deux poches poitrine verticales de même qu'une poche poitrine gauche extensible avec fermeture à bouton-pression conforme au paragr. 4.1.16. Les deux poches poitrine verticales doivent comporter une fermeture à glissière conforme au paragr. 4.1.11.4 dont la longueur respecte les exigences relatives à la confection sur mesure. Lorsque la fermeture à glissière est fermée, le curseur doit se trouver en haut, conformément aux dessins et à l'échantillon visuel.
- 4.3.3.4 **Rabats-tempêtes et parementures** – Les rabats-tempêtes sur le devant doivent être confectionnés en tissu conforme au paragr. 4.1.1, de couleur marine. Le devant du blouson doit comporter une fermeture à glissière conforme au paragr. 4.1.11.1 posée de façon que le curseur et le boîtier se trouvent du côté gauche et le tube du côté droit. Le rabat-tempête du devant gauche extérieur doit comporter de cinq à sept boutons-pression (parties femelles) (selon la longueur du devant) qui s'alignent sur les parties mâles fixées au devant droit du blouson. Il y a un rabat-tempête droit intérieur, conformément au dessin n° 4. Les parementures gauche et droite intérieures doivent comporter une fermeture à glissière conforme au paragr. 4.1.11.2 posée derrière les parementures de façon que le boîtier se trouve du côté droit et que le tube se trouve du côté gauche. La confection du rabat-tempête et des parementures du devant doit être conforme aux dessins et à l'échantillon visuel.
- 4.3.3.5 **Coutures latérales** – Les coutures latérales doivent comporter une fermeture à glissière conforme au paragr. 4.1.11.5 allant du dessous de bras à l'ourlet. Un curseur doit être placé au niveau du dessous de bras, et l'autre doit s'ouvrir de bas en haut, comme il est illustré sur le dessin n° 5. Une patte de fermeture élastique conforme au paragr. 4.1.17 dotée d'un bouton-pression conforme au paragr. 4.1.16 doit être placée au niveau de l'ourlet, conformément aux dessins et à l'échantillon visuel.
- 4.3.3.6 **Col** – Le dessus de col doit être confectionné en tissu conforme au paragr. 4.1.1, de couleur marine, et le dessous de col (intérieur du col mandarin) doit être confectionné en tissu conforme au paragr. 4.1.7. Le col doit mesurer 5 cm ± 0.5 cm (2 po) de largeur au centre du devant et 6 cm ± 0.5 cm (2 3/8 po) au centre du dos, et sa longueur doit respecter les exigences relatives à la confection sur mesure. Le

col doit comporter deux parties mâles de bouton-pression pour permettre d'ajuster la fermeture, conformément au dessin n° 4 et à l'échantillon visuel.

- 4.3.3.7 **Manches et poignets** – Les manches doivent être confectionnées en tissu conforme au paragr. 4.1.1 de couleur marine et au paragr. 4.1.3. Les épaules doivent être confectionnées avec un tissu filet à deux épaisseurs conforme au paragr. 4.1.3. Les empiècements aux coudes doivent être confectionnés en tissu conforme au paragr. 4.1.2. Toutes les coutures des manches doivent être surpiquées deux fois. Chaque manche doit comporter une bande de tissu rétro réfléchissant conforme au paragr. 4.1.13 placée entre le coude et le poignet, conformément au dessin n° 1 et à l'échantillon visuel. Le poignet doit être confectionné en matériau conforme au paragr. 4.1.1, de couleur marine. Il doit comporter une patte d'ajustement de 13 cm dotée d'une pièce de ruban autoagrippant à crochets de 10 cm x 3.75 cm ± 0.5 cm pour permettre l'ajustement. Le poignet doit avoir 5.75 cm de largeur et doit comporter un morceau de ruban autoagrippant à boucles de 10 cm x 3.75 cm ± 0.5 cm pour fixer la patte d'ajustement. Sur l'intérieur, au niveau de la couture de dessous de bras, le poignet doit comporter un morceau de ruban gros grain avec bouton-pression pour fixer la doublure zippée, conformément au dessin n° 5 et à l'échantillon visuel. Certaines coutures des manches doivent être scellées pour les rendre plus douces au toucher.
- 4.3.3.8 **Poches de pièces de rembourrage (protection)** – L'intérieur du blouson doit comporter des poches au niveau des épaules et des coudes pour les pièces de protection amovibles. Les poches doivent être confectionnées d'une seule épaisseur de tissu pour les coudes et de deux épaisseurs de tissu pour les épaules conforme au paragr. 4.1.5 et doivent être cousues sur tout le pourtour de la poche avec ouverture à fermeture à glissière. Il faut prendre soin de bien placer les poches afin que les pièces de protection amovibles se trouvent au bon endroit. La dimension des poches doit être telle que les pièces de protection amovibles ne puissent bouger une fois insérées.
- 4.3.3.9 **Poches intérieures** – L'intérieur du blouson doit comporter deux poches appliquées droite et gauche. Les poches doivent être confectionnées en tissu de base conforme au paragr. 4.1.1 de couleur jaune-vert fluorescent et comporter un ruban autoagrippant à crochets et à boucles pour la fermeture conformément à l'échantillon visuel.
- 4.3.3.10 **Pattes d'épaule** – Les pattes d'épaule doivent avoir la forme et les dimensions indiquées sur le dessin n° 5. Elles doivent être confectionnées de deux épaisseurs de tissu de base conforme au paragr. 4.1.1 de couleur jaune-vert fluorescent. Elles

doivent être cousues aux têtes de manches et être fixées aux épaules du blouson à l'aide d'un bouton-pression (partie femelle) conforme au paragr. 4.1.16. Un bouton-pression à tige conforme au paragr. 4.1.20 et à l'échantillon visuel doit être placé sous chaque patte d'épaule.

- 4.3.3.11 **Motif rétroréfléchissant** – Le tissu rétroréfléchissant conforme au paragr. 4.1.13 doit être placé conformément au dessin n° 1. Le dos doit comporter un X coupé par les mots « RCMP », « GRC » et « POLICE » sur une pièce jaune-vert fluorescent confectionnée dans le tissu conforme au paragr. 4.1.1, centrés sur le X et en travers du dos. Il doit aussi comporter une bande horizontale au bas du X s'étendant d'un côté à l'autre. Le X doit être placé de façon symétrique d'un côté à l'autre, et de haut en bas entre les épaules et la bande horizontale inférieure. Le devant doit comporter des bandes verticales de tissu rétroréfléchissant des épaules jusqu'à la bande horizontale s'étendant d'un côté à l'autre. Le côté droit du devant doit comporter des inscriptions placées sur une pièce jaune-vert fluorescent confectionnée dans le tissu conforme au paragr. 4.1.1, conformément au dessin n° 3 et à l'échantillon visuel. Chaque manche doit comporter une bande de tissu rétroréfléchissant faisant le tour de la manche, placée à 5 cm minimum de la couture de l'ourlet. Tous les vêtements faits sur mesure doivent respecter la norme CSA Z96-15 et comporter au moins 201 po² de tissu rétroréfléchissant.
- 4.3.3.12 **Inscriptions rétroréfléchissantes** – Les inscriptions doivent être effectuées en utilisant la police de caractère Arial Black ou une police semblable et en respectant les dimensions indiquées sur le dessin n° 3. Les inscriptions rétroréfléchissantes « RCMP », « GRC » et « POLICE » doivent être centrées sur le X au dos. L'inscription « RCMP » doit être alignée à gauche par rapport à l'inscription « POLICE » et l'inscription « GRC » doit être alignée à droite. Sur le côté droit du devant, les inscriptions rétroréfléchissantes « RCMP », « GRC » et « POLICE » avec un contour noir doivent être placées conformément au dessin n° 3. L'inscription « RCMP » doit être alignée à gauche par rapport à l'inscription « POLICE » et l'inscription « GRC » doit être alignée à droite. Le tissu rétroréfléchissant utilisé pour les inscriptions doit être appliqué de façon permanente au tissu de base par thermoscellage. Les pièces sur lesquelles sont placées les inscriptions doivent être piquées et les inscriptions thermoscellées doivent résister pendant toute la durée de vie du blouson. Il ne doit y avoir aucun bord lâche ou non collé ni usure superficielle du tissu.
- 4.3.3.13 **Insignes d'épaule** – Des insignes d'épaule de la GRC conformes au paragr. 4.1.14 doivent être cousus au haut des manches, au tissu de base seulement (non à travers l'épaisseur intérieure de tissu filet des poches de pièces de rembourrage). L'insigne

doit être centré sur la tête de manche et cousu à 3 cm sous la couture de tête de manche par une piqûre.

4.3.3.14 **Bride de fixation** – Une bride doit être cousue à l’intérieur du col, au centre du dos, pour fixer la doublure zippée ou le blouson à coquille souple conformément au paragr. 4.1.19.

4.3.3.15 **Patte de fermeture de la couture latérale** – La couture latérale doit comporter une patte de fermeture confectionnée en élastique conforme au paragr. 4.1.17 mesurant 20 cm de longueur et pliée en deux pour donner une longueur de 10.5 cm de longueur. La patte est cousue à l’ourlet au bas du dos près de la couture latérale et se rabat vers le devant. Elle doit comporter deux parties femelles d’un bouton-pression. Les parties mâles correspondantes doivent être posées sur le devant du blouson, à l’ourlet, conformément à l’échantillon visuel.

4.3.4 **Pantalon**

4.3.4.1 **Devant** – Le devant du pantalon doit être confectionné en tissu de base conforme au paragr. 4.1.1, de couleur marine, et en tissu conforme au paragr. 4.1.2. Le pantalon doit comporter deux poches avant coupées, des poches cargo sur les coutures latérales avec des fentes d’aération avec fermeture à glissière hydrofuge placée juste à côté. Il doit aussi comporter des poches intérieures invisibles zippées, une bande de tissu haute visibilité le long des coutures latérales et des pièces de rembourrage au niveau des hanches et des genoux. La fermeture à glissière hydrofuge doit être conforme aux paragr. 4.1.11.11 et 4.1.11.12. L’ourlet doit comporter un sous-pied élastique amovible conformément à l’échantillon visuel. Le devant fini doit être conforme en tous points aux dessins et à l’échantillon visuel.

4.3.4.2 **Dos** – Le dos du pantalon doit être confectionné en tissu de base conforme au paragr. 4.1.1, de couleur marine. Il doit comporter deux fentes d’aération au haut avec fermeture à glissière hydrofuge conforme au paragr. 4.1.11.12. Le haut du dos doit aussi comporter un rabat zippé fixé à l’intérieur qui peut être rattaché au rabat zippé du blouson. Le dos fini doit être conforme à l’échantillon visuel et aux dessins.

4.3.4.3 **Ceinture montée** – La ceinture montée doit être confectionnée en tissu de base conforme au paragr. 4.1.1, de couleur marine. Le dos de la ceinture montée doit comporter un élastique conforme au paragr. 4.1.22. Le devant de la ceinture montée doit comporter, au niveau de la braguette, deux boutons-pression conformes au paragr. 4.1.16, comme il est illustré sur le dessin n° 8. Sept passants ajustables avec

ruban autoagrippant (crochets et boucles) doivent être cousus à la ceinture montée. La ceinture montée doit être conforme à l'échantillon visuel et aux dessins.

- 4.3.4.4 **Braguette** – La braguette et la sous-patte de braguette doivent être confectionnées en tissu de base conforme au paragr. 4.1.1, de couleur marine. La braguette doit comporter une fermeture à glissière hydrofuge conforme au paragr. 4.1.11.11 et deux boutons-pression conformes au paragr. 4.1.16 au niveau de la ceinture montée. La braguette doit être conforme aux dessins et à l'échantillon visuel.
- 4.3.4.5 **Coutures latérales** – Chaque couture latérale doit comporter une bande fluorescente jaune de 1 3/8 po de largeur confectionnée en tissu conforme au paragr. 4.1.1, une poche cargo avec une poche intérieure horizontale et invisible à fermeture à glissière hydrofuge et une fermeture à glissière hydrofuge à deux curseurs partant d'un point sous la couture de la poche cargo et descendant jusqu'à l'ourlet. La fermeture à glissière hydrofuge doit être conforme au paragr. 4.1.11.13. La couture latérale doit être conforme à l'échantillon visuel et aux dessins.
- 4.3.4.6 **Jambe** – Chaque jambe doit comporter un ourlet fini de 3 cm surpiqué à 3 mm du bord et une patte d'ajustement de 10 cm ± 0.5 cm de longueur placée au bas de la couture latérale, comme il est illustré sur les dessins n° 8 et n° 9. La patte d'ajustement doit être dotée d'une pièce de ruban autoagrippant à crochets de 6.5 cm x 2.5 cm ± 0.5 cm pour permettre l'ajustement. La partie correspondante de ruban autoagrippant à boucles de 10 cm x 2.5 cm ± 0.5 cm doit être cousue au bas de l'ourlet fini, au dos du pantalon, pour fixer la patte d'ajustement. Les jambes doivent être conformes à l'échantillon visuel et aux dessins.
- 4.3.4.7 **Motif rétroréfléchissant sur la jambe** – Le tissu rétroréfléchissant conforme au paragr. 4.1.13 doit être placé conformément aux dessins n° 8 et n° 9. Chaque jambe doit comporter de chaque côté, entre le genou et l'ourlet, une bande horizontale rétroréfléchissante de 1 po en tissu jaune vert fluorescent haute visibilité conforme au paragr. 4.1.8. Tous les vêtements faits sur mesure doivent respecter la norme CSA Z96-15. Les jambes du pantalon doivent être conformes à l'échantillon visuel et aux dessins.
- 4.3.5 **Doublure zippée**
- 4.3.5.1 **Doublure zippée amovible** – La doublure zippée doit être confectionnée en matériau conforme au paragr. 4.1.5. Elle doit pouvoir être retirée du vêtement de base. L'ouverture sur le devant doit comporter une fermeture à glissière conforme au paragr. 4.1.11.3. Les manches doivent comporter à l'ourlet au niveau de la

couture de dessous de bras une boucle de 4 cm confectionnée dans un matériau offert dans le commerce conforme à l'échantillon visuel. Une bride de suspension doit être fixée à l'intérieur du col, au dos, dans un tissu conforme au paragr. 4.1.19. Sur l'extérieur du col, au dos, il doit y avoir un morceau de ruban gros grain avec bouton-pression conforme au 4.1.16 pour fixer la doublure au blouson de motocycliste. Toutes les piqûres doivent être scellées pour une étanchéité optimale. La doublure zippée doit être fournie avec un sac, pour la ranger lorsqu'elle n'est pas utilisée, confectionné dans le tissu conforme au paragr. 4.1.5. Tous les composants de la doublure zippée doivent être confectionnés conformément aux dessins et à l'échantillon visuel. La doublure doit être confectionnée en respectant les exigences relatives à la confection sur mesure, et ses dimensions doivent concorder avec celles du blouson de motocycliste.

4.3.6 **Blouson à coquille souple**

4.3.6.1 **Dos et empiècement du dos** – Le blouson à coquille souple doit être confectionné en tissu conforme au paragr. 4.1.6. Il doit comporter un dos en deux parties avec une ouverture dans l'empiècement permettant d'y insérer un grand rabat pour la grande pièce avec mention « Police ». La grande pièce dotée de la mention « Police » doit être confectionnée dans le tissu conforme au paragr. 4.1.28 et conformément à l'échantillon visuel. Le rabat doit comporter trois morceaux de ruban autoagrippant à crochets, et l'intérieur de la parementure, les trois morceaux de ruban autoagrippant à boucles correspondants. Sur le dos, doivent être cousus deux morceaux de ruban autoagrippant à boucles de 2.5 cm x 1.6 cm au niveau du corps servant à fixer la pièce avec mention « Police » en position abaissée. Le dos doit être conforme à l'échantillon visuel et au dessin n° 10.

4.3.6.2 **Coulisse de l'ourlet du dos et du devant** – L'ourlet du dos et du devant doit être replié et surpiqué afin de former une coulisse de 2.5 cm de largeur pour le cordon élastique. La coulisse de l'ourlet du dos doit comporter deux œillets espacés de 2 cm et posés à 4 cm de la couture du devant gauche. L'ourlet des devants droit et gauche doit comporter deux œillets espacés de 2 cm et posés de 3 cm à 4 cm de la couture du devant gauche, et une bride en ruban gros grain avec parties mâle et femelle d'un bouton-pression doit être insérée à 14 cm au-dessus de l'ourlet dans la couture du devant pour maintenir le cordon élastique en position relevée. L'ourlet du devant gauche doit être muni de deux œillets conformément au paragr. 4.1.26 (espacés de 2 cm) mesurant de 3 cm à 4 cm du centre du devant gauche. Un cordon élastique conforme au paragr. 4.1.25 doit être solidement fixé à la couture latérale et inséré dans la coulisse et dans l'œillet situé à l'extérieur de cette dernière. Il doit

ensuite être inséré dans le dispositif de blocage conforme au paragr. 4.1.27. Lorsque l'ourlet est posé à plat, le cordon élastique doit être à plat.

- 4.3.6.3 **Devant** – Le devant du blouson doit comporter au centre une fermeture à glissière conforme au paragr. 4.1.11.7 dont la longueur respecte les exigences relatives à la confection sur mesure et un rabat-tempête intérieur fixé du côté droit. Il doit aussi comporter cinq poches, soit deux poches au haut, deux poches au bas et une poche poitrine pour ranger la petite pièce rabattable avec la mention « Police » conforme au paragr. 4.1.28. Le côté droit doit comporter un morceau de ruban autoagrippant à boucles de 8.5 cm x 2.5 cm pour la bande patronymique, placé à 2.5 cm au-dessus de la poche poitrine. Les deux pièces de l'empiècement du devant, gauche et droite, doivent comporter un morceau de sangle offerte dans le commerce conforme au paragr. 4.1.18 pour la boucle pour microphone. Il faut prendre soin de bien aligner horizontalement les pièces gauche et droite de l'empiècement du devant. Tous les composants doivent être conformes à l'échantillon visuel et aux dessins.
- 4.3.6.4 **Poches poitrine** – Le blouson à coquille souple doit comporter deux poches poitrine verticales avec fermeture à glissière conforme au paragr. 4.1.11.8 dont la longueur respecte les exigences relatives à la confection sur mesure. Chaque fermeture à glissière doit être couverte d'un rabat confectionné en tissu conforme au paragr. 4.1.1. Lorsque la fermeture à glissière est fermée, le curseur doit se trouver au haut. La doublure doit aussi comporter une poche horizontale sur le devant droit, située entre l'empiècement et le corps, avec fermeture à glissière conforme au paragr. 4.1.11.8. Lorsque la fermeture à glissière est fermée, le curseur doit se trouver près de l'emmanchure. La poche horizontale doit comporter une petite pièce réfléchissante avec mention « Police » conforme au paragr. 4.1.28 et à l'échantillon visuel. La pièce réfléchissante doit être cousue sur le dessus du rabat escamotable avec les bords latéraux repliés entre les coutures. Les sacs de poche doivent être confectionnés en tissu pour poches conforme au paragr. 4.1.4. Les deux poches poitrine verticales doivent comporter une parementure intérieure confectionnée dans le tissu conforme au paragr. 4.1.6. Le sac de poche de la poche horizontale du côté droit doit comporter une ligne de piqûres à 9 cm de profondeur conformément à l'échantillon visuel.
- 4.3.6.5 **Poches inférieures** – Le blouson à coquille souple doit comporter deux poches inférieures sur le devant avec fermeture à glissière conforme au paragr. 4.1.11.8. Chaque fermeture à glissière doit être couverte d'un rabat confectionné en tissu de base conforme au paragr. 4.1.1. Lorsque la fermeture à glissière est fermée, le curseur doit se trouver au haut. Les sacs de poche doivent être confectionnés en

tissu conforme au paragr. 4.1.4 et comporter une parementure à l'intérieur. Les dimensions doivent être conformes à l'échantillon visuel.

- 4.3.6.6 **Coutures latérales** – Les coutures latérales doivent comporter une fermeture à glissière conforme au paragr. 4.1.11.7 allant du dessous de bras à l'ourlet. Un curseur doit être placé au niveau du dessous de bras et l'autre doit s'ouvrir de bas en haut conformément à l'échantillon visuel.
- 4.3.6.7 **Col** – Le col doit être confectionné en tissu conforme au paragr. 4.1.6. Sur l'extérieur du col, au dos, un morceau de ruban gros grain avec bouton-pression doit permettre d'attacher le blouson à coquille souple au blouson de motocycliste. Le col doit être conforme à l'échantillon visuel et aux dessins.
- 4.3.6.8 **Manches** – Le blouson à coquille souple doit comporter des manches montées. L'ourlet des manches doit avoir de 3.25 cm à 3.5 cm de largeur et comporter un morceau de ruban autoagrippant à boucles de 10 cm x 2 cm \pm 0.5 cm pour fixer la patte d'ajustement. La patte d'ajustement doit mesurer de 9.5 cm à 10.5 cm x 2.75 cm et comporter un morceau de ruban autoagrippant à crochets de 9 cm à 9.5 cm x 2 cm \pm 0.5 cm posé conformément à l'échantillon visuel. Chaque manche doit comporter une boucle de 4 cm fixée en dessous et fabriqué en cordon tressé offert sur le marché qui doit être conforme à l'échantillon visuel et aux dessins.
- 4.3.6.9 **Rabats escamotables dotés de pièces avec mention « Police »** – Le devant et le dos du blouson à coquille souple doivent comporter des rabats escamotables confectionnés à partir d'une seule épaisseur de tissu conforme au paragr. 4.1.6, pliée en deux, avec les bords non finis repliés par en dessous et cousus. Les dimensions finies du rabat du devant doivent être de 12.5 cm x 7 cm, et ce dernier doit reposer à plat lorsqu'il est retiré de l'ouverture zippée. Les dimensions finies du rabat du dos doivent être de 28.5 cm x 9.5 cm \pm 0.5 cm. Les pièces avec mention « Police », grande et petite, jaune fluorescent, conformes au paragr. 4.1.28, doivent être cousues sur les rabats en laissant une bande de 5 mm de tissu marine au-dessus. Les extrémités des pièces avec mention « Police » doivent être repliées et cousues dans les coutures latérales des rabats. Les côtés restant des pièces avec mention « Police » doivent être surpiqués sur le dessus des rabats escamotables. Le rabat escamotable du dos doit comporter un morceau de ruban autoagrippant à crochets sur l'envers pour permettre de le fixer en position relevée. La longueur du rabat peut varier selon la taille de vêtement demandée.

- 4.3.6.10 **Insignes d'épaule** – Des insignes d'épaule de la GRC conformes au paragr. 4.1.14 doivent être centrés sur les têtes de manche et cousus à 3 cm sous les coutures de tête de manche par une rangée de piqûres.
- 4.3.6.11 **Bride de suspension** – Une bride de suspension confectionnée en tissu conforme au paragr. 4.1.19 doit être centrée sur l'encolure et cousue entre le col et la l'empiècement du dos.
- 4.3.6.12 **Patte de fermeture de la couture latérale** – Une patte de fermeture confectionnée en élastique conforme au paragr. 4.1.17 et mesurant $9.5 \text{ cm} \pm 0.5 \text{ cm}$ de longueur finie doit être cousue à l'ourlet au bas du dos près de la couture latérale de façon à se rabattre vers le devant. Elle doit comporter la partie femelle d'un bouton-pression conforme au paragr. 4.1.16. La partie mâle correspondante doit être posée sur le devant du blouson à coquille souple à l'ourlet près de la couture latérale. La patte ne doit pas tirer lorsque le blouson repose à plat.
- 4.3.7 **Fiche d'instructions** – Chaque blouson et pantalon fini de motocycliste doit être accompagné d'une fiche d'instructions pliée et insérée dans un sac de poche. La fiche doit fournir, en anglais et en français, les informations données à l'annexe A, qui précisent les instructions d'entretien du blouson, du pantalon, de la doublure zippée et du blouson à coquille souple.
- 4.3.8 **Étiquette de marquage et d'instructions de nettoyage – Blouson et pantalon de motocycliste** – Chaque blouson et pantalon doit comporter une étiquette durable, fixée à la doublure intérieure, fournissant les instructions de marquage et les renseignements suivants, en anglais et en français :

Motorcycle Jacket & Trousers	Blouson et pantalon de motocycliste
RCMP	GRC
Date of Manufacture	Date de fabrication
Manufacturer's Identification	Identification du fabricant
CSA Z96-15 Class 3, Level 2 Fluorescent Yellow-Green	Norme CSA Z96-15 Classe 3, Niveau 2 Jaune-vert fluorescent
Name :	Nom :
Reg:	Matricule :
Close all zippers, fasteners and velcro and remove all padding before washing.	Fermer toutes les fermetures à glissière, les attaches et les attaches à ruban autoagrippant et retirer toutes les pièces de rembourrage avant le lavage.
Machine wash in warm (40°C)	Laver à la machine à l'eau tiède (40 °C)
Do not bleach	Ne pas utiliser d'agent de blanchiment
Do not use fabric softeners	Ne pas utiliser d'agent assouplissant
Do not tumble dry	Ne pas sécher par culbutage
Low iron	Repasser à basse température
Dry clean with petroleum solvent only or very gentle professional wet cleaning.	Nettoyer à sec avec solvant pétrolier seulement ou par voie humide au cycle très délicat (nettoyage professionnel)

Remarque : L'identification du fabricant doit apparaître seulement sur l'étiquette du vêtement, comme il est indiqué.

- 4.3.9 **Étiquette de marquage et d'instructions de nettoyage – Doublure zippée –**
 Chaque doublure zippée et sac de rangement correspondant doit comporter une étiquette durable, cousue ou fixée par thermoscellage au niveau de la couture latérale à l'intérieur, fournissant les instructions de marquage et les informations suivantes, en anglais et en français :

Z-Liner	Doublure zippée
RCMP	GRC
Date of Manufacture	Date de fabrication
Manufacturer's Identification	Identification du fabricant
Name:	Nom :
Reg #	Matricule :
Machine wash in warm (40°C) separately	Laver séparément à la machine à l'eau tiède (40 °C)
Do not bleach	Ne pas utiliser d'agent de blanchiment
Do not use fabric softeners	Ne pas utiliser d'agent assouplissant
Do not tumble dry	Ne pas sécher par culbutage
Low iron	Repasser à basse température
Dry clean with petroleum solvent only or very gentle professional wet cleaning.	Nettoyer à sec avec solvant pétrolier seulement ou par voie humide au cycle très délicat (nettoyage professionnel)

Remarque : L'identification du fabricant doit apparaître seulement sur l'étiquette du vêtement, comme il est indiqué.

- 4.3.10 **Étiquette de marquage et d'instructions de nettoyage – Blouson à coquille souple** – Chaque blouson à coquille souple doit comporter une étiquette durable, cousue à l'intérieur, fournissant les informations suivantes, en anglais et en français :

Motorcycle Softshell	Blouson à coquille souple de motocycliste
RCMP	GRC
Date of Manufacture	Date de fabrication
Manufacturer's Identification	Identification du fabricant
Name:	Nom :
Reg #	Matricule :
Machine wash in warm (40°C)	Laver à la machine à l'eau tiède (40 °C)
Do not bleach	Ne pas utiliser d'agent de blanchiment
Do not use fabric softeners	Ne pas utiliser d'agent assouplissant
Do not tumble dry	Ne pas sécher par culbutage
Low iron	Repasser à basse température
Dry clean with petroleum solvent only or very gentle professional wet cleaning.	Nettoyer à sec avec solvant pétrolier seulement ou par voie humide au cycle très délicat (nettoyage professionnel)

Remarque : L'identification du fabricant doit apparaître seulement sur l'étiquette du vêtement, comme il est indiqué.

5. **Dispositions relatives à l'assurance de la qualité**

- 5.1 **Responsabilité des inspections** – Sauf indication contraire dans le contrat, il incombe à l'entrepreneur principal de démontrer au programme Uniforme et équipements de la GRC que les biens et les services fournis sont conformes à la présente spécification. L'entrepreneur peut y parvenir en procédant aux essais indiqués dans la présente spécification ou en démontrant, à la satisfaction du programme Uniforme et équipements de la GRC, que les procédés de fabrication sont conformes à la présente spécification. L'entrepreneur peut faire appel à des installations d'essai commerciales indépendantes approuvées par le programme Uniforme et équipements de la GRC.
- 5.2 Le programme Uniforme et équipements de la GRC se réserve le droit d'effectuer toute inspection jugée nécessaire pour s'assurer que les biens et les services sont conformes aux exigences. Aux fins d'inspection, une partie de chaque lot livré n'excédant pas 2 %, ou deux unités si le nombre d'unités livrées est inférieur à 100 unités, peut faire l'objet d'essais pouvant détruire les articles. Si les articles mis à l'essai sont jugés inférieurs ou non conformes à la présente spécification, les articles détruits pendant les essais doivent être remplacés par d'autres de qualité et de modèle appropriés aux frais de l'entrepreneur. Tout le lot livré peut également être rejeté si on constate que des articles rejetés en raison de défauts non réparables sont de nouveau livrés pour inspection.
- 5.3 L'entrepreneur sera rapidement avisé si des articles ne sont pas acceptés; ces articles lui seront retournés à ses frais et risques.

TABLEAU I

Numéro du tissu Schoeller	14968 pour la couleur jaune vert fluorescent	Numéro d'article de la GRC	9610-000
	12618 pour la couleur marine		9640-000
	EXIGENCE	ESSAI SELON	
Description	Tissu triple épaisseur, à membrane hydrophile, extensible dans deux sens		
Couleur	Marine et jaune vert fluorescent		
Composition du tissu	3 % élasthanne 20 % polyuréthane 77 % polyamide		
Armure	Unie		
Masse	235 g/m ² ± 8 g/m ²	CAN/CGSB 4.2 Méthode 5.1-M90 (2013)	
Largeur	148 cm (min.)	CAN/CGSB Méthode 4.1-2008	
Boulochage (Méthode Martindale)	7000 T Échelle de gris 5	ISO 12945-2:2000	
Résistance à la rupture	Chaîne 1000 N Trame 750 N	ISO 13934-1:2013	
Allongement à la rupture	Chaîne 35 % Trame 60 %		
Résistance à la propagation des déchirures	Chaîne 30 N Trame 35 N	ISO 13937-2:2000	
Résistance à l'abrasion (Méthode Schopper) - charge - papier abrasif	10 000 T/revs 500 g Grain n° 280	DIN 53863 (partie 2)	
Résistance à l'abrasion (Méthode Martindale) Charge	80 000 T/revs 12 kPa	ISO 12947-2 :1998	
Simulation de chute	80 km/h	Taux de dérapage	

TABLEAU 2

Numéro du tissu Schoeller : 12083		Numéro d'article de la GRC : 9600-000
	EXIGENCE	ESSAI SELON
Description	Tissu triple épaisseur, à membrane imperméable à l'eau et perméable à la transpiration, à surface intérieure en tricot jersey de nylon	
Couleur	Gris	
Composition du tissu	48 % polyuréthane 52 % polyamide	
Masse	145 g/m ² ± 8 g/m ²	CAN/CGSB 4.2 Méthode 5.1-M90 (2013)
Largeur	147 cm (min.)	CAN/CGSB Méthode 4.1-2008
Colonne d'eau	>10 000 mm	DIN EN 20811 (ISO 811 :1981)
Pression d'essai	150 mbar/min	
Perméabilité à la vapeur d'eau	7500 g/m ² /24 h	ISO 15496:2004
Perméabilité à l'air	0 l/m ² /s	EN ISO 9237
Pression d'essai	100 Pa	
Résistance à la rupture	Chaîne 300 N Trame 175 N	ISO 13934-1:2013
Allongement à la rupture	Chaîne 50 % Trame 150 %	

TABLEAU 3

Numéro du tissu Schoeller : 14461	Numéro d'article de la GRC : 9600-000	
	EXIGENCE	ESSAI SELON
Description	Filet tissé	
Couleur	Jaune vert fluorescent haute visibilité	
Composition du tissu	7 % polyuréthane 16 % polyester 77 % polyamide	
Masse	365 g/m ² ± 8 g/m ²	CAN/CGSB 4.2 Méthode 5.1-M90 (2013)
Largeur	144 cm (min.)	CAN/CGSB Méthode 4.1-2008
Résistance à la rupture	Chaîne 3500 N Trame 3200 N	ISO 13934-1:2013
Allongement à la rupture	Chaîne 50 % Trame 40 %	
Résistance à la propagation des déchirures	Chaîne 350 N Trame 350 N	ISO 13937-2:2000
Résistance à l'abrasion (Méthode Schopper) - charge - papier abrasif	7000 T/revs 1000 g Grain n° 280	DIN 53863 (partie 2)
Simulation de chute	80 km/h	Taux de dérapage

TABLEAU 4

Numéro du tissu Schoeller	13338	Numéro d'article de la GRC	9630-000
	EXIGENCE		ESSAI SELON
Numéro du tissu	13338		
Description	Tissu à tissage double, à surface extérieure en nylon et à surface intérieure en Kevlar ^{MD} , extensible dans les quatre directions		
Couleur	Marine		
Composition du tissu	10 % élasthane 26 % aramide (Kevlar ^{MD}) 64 % polyamide		
Masse	395 g/m ² ± 8 g/m ²		CAN/CGSB 4.2 Méthode 5.1-M90 (2013)
Largeur	132 cm (min.)		CAN/CGSB Méthode 4.1:2008
Résistance à la rupture	Chaîne 1300 N Trame 1700 N		ISO 13934-1:2013
Allongement à la rupture	Chaîne 90 % Trame 90 %		
Résistance à la propagation des déchirures	Chaîne 80 N Trame 100 N		ISO 13937-2:2000
Résistance à l'abrasion (Méthode Schopper) - charge - papier abrasif	2000 T/revs 1000 g Grain n° 280		DIN 53863 (partie 2)
Simulation de chute	80 km/h		Taux de dérapage

TABLEAU 5

Numéro d'article de la GRC : 9650-000		
	EXIGENCE	ESSAI SELON
Description	Tissu triple épaisseur imperméable et coupe-vent	
Couleur	Marine	
Masse	290 g/m ² ± 20 g/m ²	CAN/CGSB 4.2 Méthode 5.1- M90 (2013)
Largeur	131 cm (min.)	CAN/CGSB Méthode 4.1-2008
Solidité des teintures	Surface extérieure – égal ou supérieur à L4	CAN/CGSB-4.2 Méthode 18.3-97 (R2010) ISO 105-B02:2014
Solidité de la couleur au frottement Sec et mouillé	Surface extérieure – sec : échelle de gris 4 ou mieux Surface extérieure – mouillé : échelle de gris 3 ou mieux	CAN/CGSB-4.2 Méthode 22-2004 (R2013)
Solidité de la couleur au lavage	Surface extérieure – changement de couleur et tachage sur polyester et coton : échelle de gris 4 ou mieux	CAN/CGSB-4.2 Méthode 19.1-2004 (R2013) essai n°2A ISO 105-A2:1994
Perméabilité à l'air	État initial et après cinq lavages : <0.30 cm ³ /cm ² x S-1	CAN/CGSB-4.2 Méthode 36-M89 (R2013)
Résistance au mouillage superficiel	État initial : 100 Après 10 lavages : au moins 90	CAN/CGSB 4.2 Méthode 26.2-94 (R2012) ISO 4920:1981
Résistance thermique (CLO)	État initial et après 5 lavages : Au moins 0.25 et au plus 0.4	ISO 11092-2014 (sec)
Changement dimensionnel des textiles au blanchissage domestique	Après 3 cycles Au plus : Chaîne 3.5 % Trame 3.5 %	CAN/CGSB-4.2 Méthode 58-2004, III, E, 2
Résistance à l'abrasion	Après 4000 cycles Changement de couleur – au moins 4-5 Changement de l'aspect – au moins 4-5	ASTM D4966-2012 Pression – 9 kPa Abrusif – laine peignée

ANNEXE A (ANGLAIS)

Detailed Washing Instructions

The Motorcycle Jacket and Trousers are designed to be abrasion resistance, breathable, waterproof and water & wind repellent. The best way to maintain the performance of the jacket and trousers is to **keep it clean and wash it regularly**.

Remove elbow, shoulder, hip and knee padding. Remember the direction the padding has been inserted and replace properly after cleaning.

Machine Wash:

Close all zippers, fasteners, hook and loop tape before washing.

Wash in domestic or commercial machine in water not exceeding 40° C with permanent press setting using liquid detergent. (ie. Liquid Tide, Liquid Cheer)

If heavily soiled, pre-treating using a heavy-duty liquid detergent or any off-the-shelf laundry pre-treatment product may be used. (ie. Liquid Spray & Wash, Liquid Shout). **Do not use Fabric Softener or Bleach.**

Drying:

Do **not** tumble dry.

Dry Cleaning:

If professionally dry cleaned, normal cycle with Petroleum solvent only for a mild or permanent press cycle or a very gentle professional wet cleaning.

Iron:

Iron with or without steam by hand, or press on commercial equipment, at a low temperature not exceeding 110° C.

Detailed Washing Instructions

The Z-Liner is a waterproof, breathable membrane and is to be worn in conjunction with the Motorcycle Jacket. The best way to maintain the performance of the Z-liner is to **keep it clean and wash it regularly.**

Machine Wash:

Wash separately on permanent press on warm not exceeding 40°C.

Do not use Fabric Softener or Bleach

Drying:

Do **not** tumble dry – lay flat

Dry Cleaning:

If professionally dry cleaned, low heat and short cycle with petroleum solvent only or very gentle professional wet cleaning.

Iron:

Iron with or without steam by hand, or press on commercial equipment, at a low temperature not exceeding 110° C.

Detailed Washing Instructions

The softshell jacket is to be worn as a standalone garment or worn under the motorcycle jacket as an additional layer. The material will provide a high level of durability, water resistance, windproofness and breathability. The best way to maintain the performance of the jacket is to **keep it clean and wash it regularly.**

Machine Wash:

Close all zippers, fasteners, hook and loop tape before washing.

Wash in domestic or commercial machine in water not exceeding 40° C with permanent press setting using liquid detergent. (ie. Liquid Tide, Liquid Cheer)

Do not use Fabric Softener or Bleach.

Drying:

Do **not** tumble dry.

Dry Cleaning:

If professionally dry cleaned, low heat and short cycle with petroleum solvent only or very gentle professional wet cleaning.

Iron:

Iron with or without steam by hand, or press on commercial equipment, at a low temperature not exceeding 110° C.

ANNEXE A (FRANÇAIS)

Instructions détaillées pour le lavage

Le blouson et le pantalon de motocycliste sont conçus pour être résistants à l'abrasion, imperméables à l'eau et perméables à la transpiration, hydrofuges et résistants au vent. La meilleure façon de préserver les propriétés du blouson et du pantalon est de les **garder propres en les lavant régulièrement.**

Retirer les pièces de rembourrage au niveau des coudes, des épaules, des hanches et des genoux. Noter la façon dont les pièces de rembourrage sont placées afin de les remettre correctement en place après le nettoyage.

Lavage à la machine :

Fermer toutes les fermetures à glissière, les attaches et les attaches à ruban autoagrippant avant le lavage.

Laver à la machine (domestique ou commerciale) dans de l'eau ne dépassant pas 40 °C, au cycle de lavage pour tissu à pressage permanent, avec un détergent liquide (p. ex. Tide liquide, Cheer liquide).

Si le vêtement est très sale, frotter les tâches à l'aide d'un détergent liquide industriel ou utiliser un détachant pour lessive commercial (p. ex. Spray & Wash liquide, Shout liquide). **Ne pas utiliser d'agent assouplissant ni d'agent de blanchiment.**

Séchage :

Ne **pas** sécher par culbutage.

Nettoyage à sec :

Si le vêtement est envoyé chez un nettoyeur à sec professionnel, demander un nettoyage normal avec solvant pétrolier seulement au cycle délicat ou pour tissu à pressage permanent, ou un nettoyage par voie humide au cycle très délicat.

Repassage :

Repasser à basse température (au plus 110 °C) à l'aide d'un fer avec ou sans vapeur ou d'équipement commercial.

Instructions détaillées pour le lavage

La doublure zippée est imperméable à l'eau et perméable à la transpiration et est conçue pour être portée avec le blouson de motocycliste. La meilleure façon de préserver les propriétés de la doublure zippée est de la **garder propre en la lavant régulièrement**.

Lavage à la machine :

Laver séparément à l'eau tiède ne dépassant pas 40 °C, au cycle de lavage pour tissu à pressage permanent.

Ne pas utiliser d'agent assouplissant ni d'agent de blanchiment.

Séchage :

Ne **pas** sécher par culbutage – sécher à plat.

Nettoyage à sec :

Si le vêtement est envoyé chez un nettoyeur à sec professionnel, demander un nettoyage à basse température avec solvant pétrolier seulement au cycle court, ou un nettoyage par voie humide au cycle très délicat.

Repassage :

Repasser à basse température (au plus 110 °C) à l'aide d'un fer avec ou sans vapeur ou d'équipement commercial.

Instructions détaillées pour le lavage

Le blouson à coquille souple est conçu pour être porté seul ou sous le blouson de motocycliste comme épaisseur supplémentaire. Il offre un niveau élevé de durabilité et est résistant à l'eau et au vent et perméable à la transpiration. La meilleure façon de préserver les propriétés du blouson à coquille souple est de le **garder propre en le lavant régulièrement**.

Lavage à la machine :

Fermer toutes les fermetures à glissière, les attaches et les attaches à ruban autoagrippant avant le lavage.

Laver à la machine (domestique ou commerciale) dans de l'eau ne dépassant pas 40 °C, au cycle de lavage pour tissu à pressage permanent, avec un détergent liquide (p. ex. Tide liquide, Cheer liquide).

Ne pas utiliser d'agent assouplissant ni d'agent de blanchiment.

Séchage :

Ne **pas** sécher par culbutage.

Nettoyage à sec :

Si le vêtement est envoyé chez un nettoyeur à sec professionnel, demander un nettoyage à basse température avec solvant pétrolier seulement au cycle court, ou un nettoyage par voie humide au cycle très délicat.

Repassage :

Repasser à basse température (au plus 110 °C) à l'aide d'un fer avec ou sans vapeur ou d'équipement commercial.

Annexe B
BLOUSON ET PANTALON DE MOTOCYCLISTE – GRC
 Formulaire des mensurations – Vêtements sur mesure

Date :		Adresse d'expédition :	
Nom :			
Matricule :			
Taille :	pi/po	N° tél. :	
Poids :	lb	Encercler :	Homme Poids :

Il est important que les données fournies soient exactes, car nous n'assumons aucune responsabilité quant aux données inexactes. Veuillez suivre les instructions avec soin afin d'obtenir les bonnes mensurations de façon que chaque pièce de vêtement sur mesure du Programme de motocyclette soit de la bonne taille.

AVEC gilet pare-balles Mensurations pour blouson et pantalon **SANS gilet pare-balles**

Pouces		Diagramme	Pouces	
1	Cou			2A
2	Poitrine	8		Dos jusqu'à la taille (haut du ceinturon de service)
3	Biceps	8A		Dos jusqu'à la taille (bas du ceinturon de service)
4	Avant-bras	9		Devant jusqu'à la taille, position debout
5	Épaule	9A		Devant jusqu'à la taille, position assise
6	Coude	10A		Ventre
7	Bras	11		Taille
8A	Dos jusqu'à la taille (bas du ceinturon de service)			
9	Devant jusqu'à la taille, position debout (haut du ceinturon de service)			
9A	Devant jusqu'à la taille, position debout (bas du ceinturon de service)			
10	Ventre – partie la plus large			
11	Taille			
11A	Taille portée normalement			
12	Hanches			
13	Couture extérieure			
14	Montant			
15	Cuisse			
16	Mollet			
17 a	Entrejambe avec chaussures			
17b	Entrejambe avec chaussures en position assise			
18	Emplacement du genou sur la couture d'entrejambe en position assise ou avec un pied sur un tabouret			

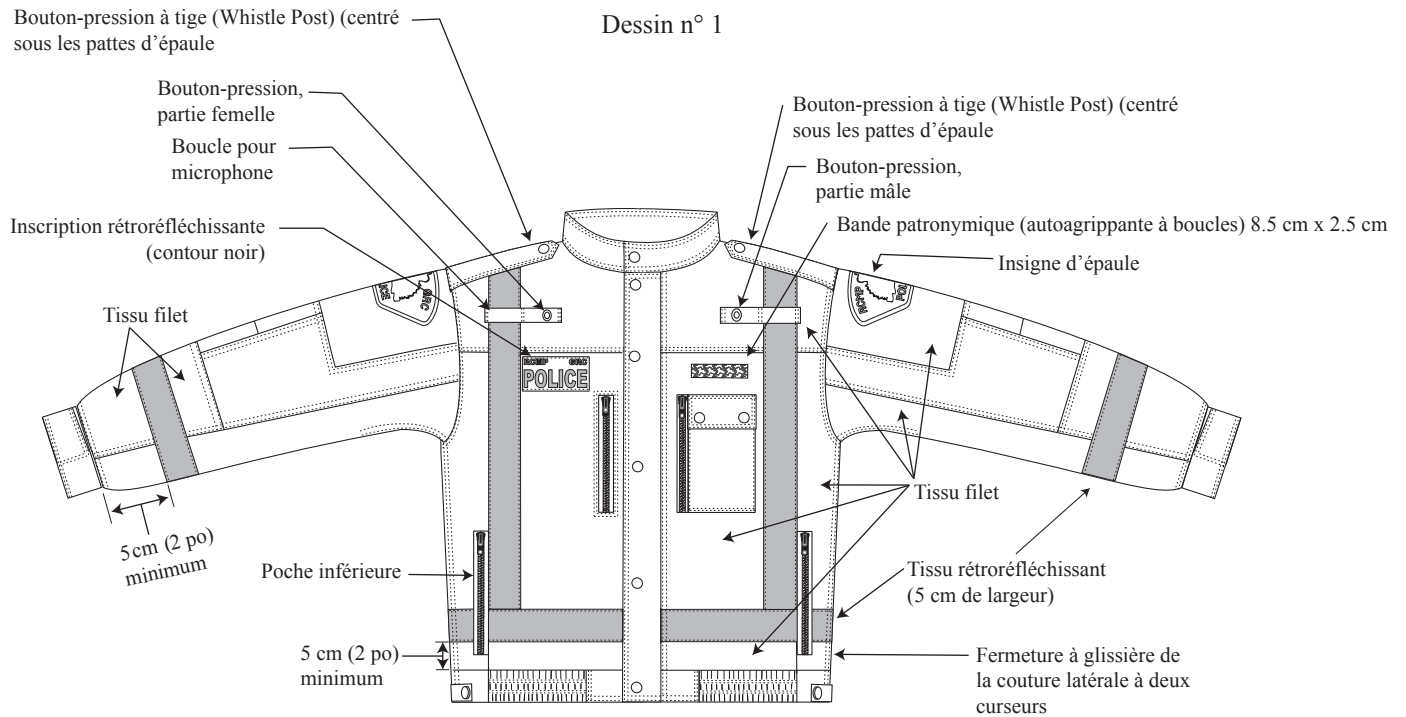
Annexe B**Définition des mensurations prises AVEC le gilet pare-balles**

1	Cou	Encolure de la chemise.
2	Poitrine	Mesurer le tour de poitrine à la partie la plus large en portant le gilet pare-balles.
3	Biceps	Mesurer le tour du bras à la partie la plus large.
4	Avant-bras	Mesurer le tour de l'avant-bras à la partie la plus large.
5	Épaule	Mesurer de la base du cou (haut de la colonne) à l'extrémité externe de l'épaule.
6	Coude	Mesurer de l'extrémité de la clavicule au coude (plier le coude à 90 degrés et mesurer jusqu'au centre de l'os du coude).
7	Bras	Mesurer du centre de l'os du coude au point où devrait s'arrêter le poignet du blouson.
8	Dos jusqu'à la taille	Mesurer de la base du cou (haut de la colonne) au haut du ceinturon de service.
8A	Dos jusqu'à la taille	Mesurer de la base du cou (haut de la colonne) au bas du ceinturon de service.
9	Devant jusqu'à la taille, position debout	En position debout, mesurer du creux du cou au haut du ceinturon de service.
9A	Devant jusqu'à la taille, position debout	En position debout, mesurer du creux du cou au bas du ceinturon de service.
10	Ventre	Mesurer le tour du ventre à la partie la plus large en portant le gilet pare-balles.
11	Taille	Mesurer le tour de taille à l'endroit où le pantalon est porté. S'assurer que le ruban à mesurer est contre le corps et non par-dessus le ceinturon de service.
11A	Taille, hauteur normale	Taille de pantalon portée normalement.
12	Hanches	Mesurer le tour de hanches à la partie la plus large.
13	Couture extérieure	Mesurer du haut de la ceinture montée à l'ourlet, à 1 po du sol avec chaussures, le long de la couture de côté.
14	Montant	Mesurer du haut de la ceinture montée sur le devant au haut de la taille du pantalon au dos en passant par la fourche.
15	Cuisse	Mesurer le tour de la partie la plus large de la cuisse.
16	Mollet	Mesurer le tour de la partie la plus large du mollet.
17a	Entrejambe	Mesurer l'intérieur de la jambe, de la fourche à l'ourlet, 1 po au-dessus du sol avec chaussures.
17b	Entrejambe en position assise	Mesurer l'intérieur de la jambe en position assise, de la fourche à l'ourlet, 1 po au-dessus du sol avec chaussures avec la jambe pliée à 90 degrés.
18	Emplacement du genou sur la couture d'entrejambe en position assise ou avec le pied sur un tabouret	En position assise, le genou plié à 90 degrés ou avec le pied sur un tabouret, mesurer l'intérieur de la jambe du genou jusqu'à l'ourlet.

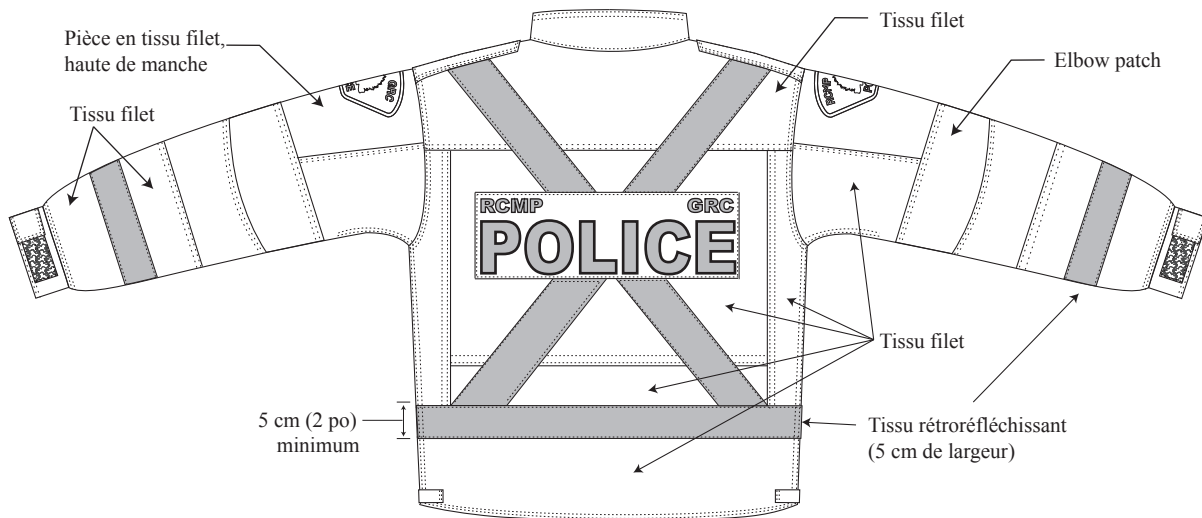
Définition des mensurations prises SANS le gilet pare-balles

2A	Poitrine	Mesurer le tour de poitrine à la partie la plus large sans porter le gilet pare-balles.
8	Dos jusqu'à la taille	Mesurer de la base du cou (haut de la colonne) au haut du ceinturon de service.
8A	Dos jusqu'à la taille plus 2 po	Mesurer de la base du cou (haut de la colonne) au haut du ceinturon de service et ajouter 2 po.
9	Devant jusqu'à la taille, position debout	En position debout, mesurer du creux du cou au haut du ceinturon de service.
9A	Devant jusqu'à la taille, position assise	En position assise, mesurer du creux du cou au haut du ceinturon de service.
10A	Ventre	Mesurer le tour du ventre à la partie la plus large.
11	Taille	Mesurer le tour de taille à la partie la plus large.

Blouson de motocycliste haute visibilité



Vue de devant

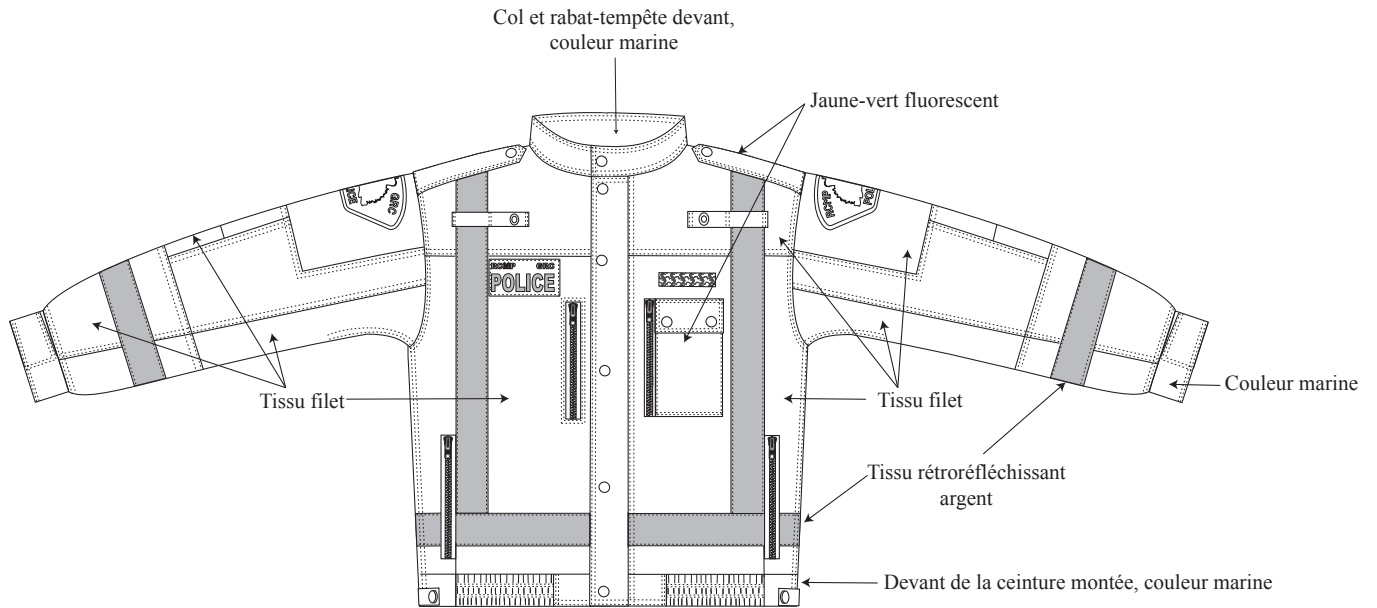


Vue de dos

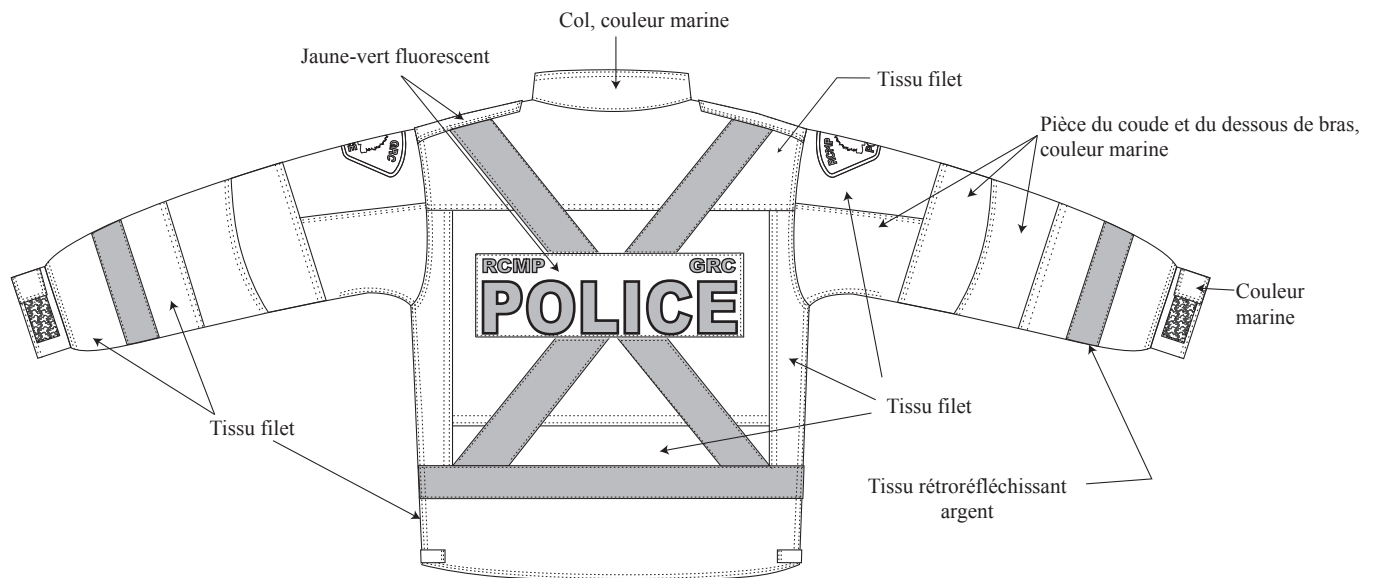
Toutes les mesures sont en centimètres.
 Sauf indication contraire, toutes les mesures ont une tolérance de ± 0.5 cm.
 NON À L'ÉCHELLE

Blouson de motocycliste haute visibilité

Dessin n° 2



Vue de devant

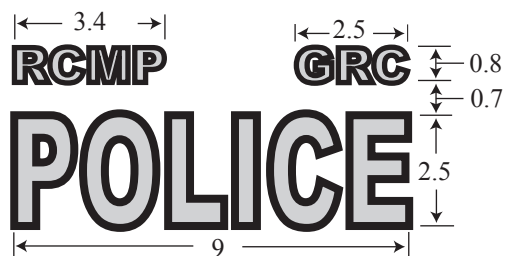


Vue de dos

Toutes les mesures sont en centimètres.
Sauf indication contraire, toutes les mesures ont une tolérance de ± 0.5 cm.
NON À L'ÉCHELLE

Blouson de motocycliste haute visibilité

Dessin n° 3



Inscription rétroréfléchissante sur le devant

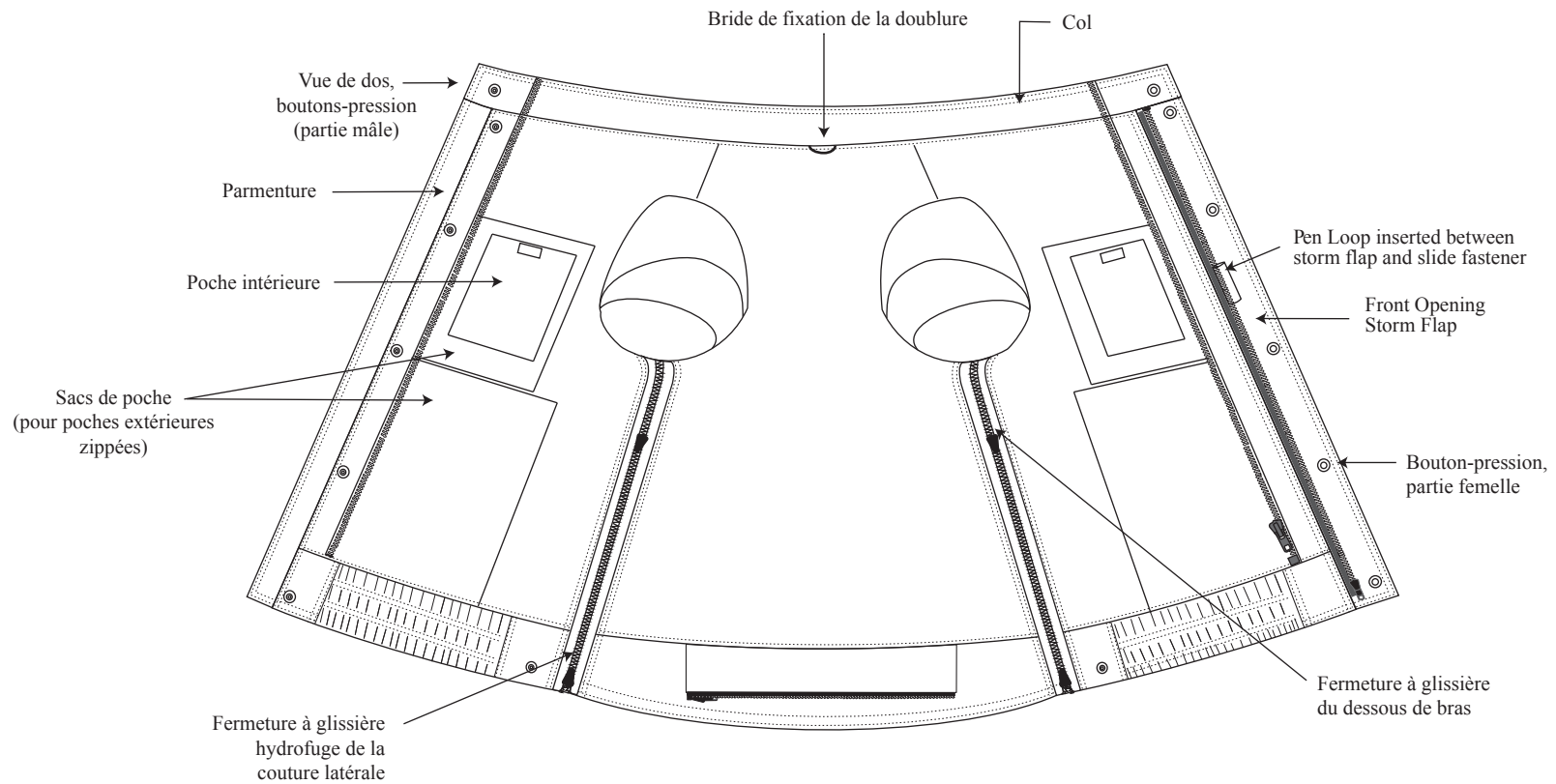


Inscription rétroréfléchissante sur le dos

Blouson de motocycliste haute visibilité

Détail, intérieur du blouson

Dessin n° 4



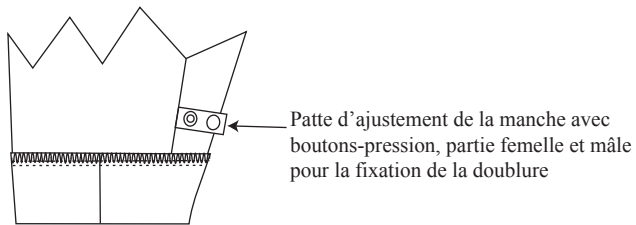
Intérieur du blouson

Toutes les mesures sont en centimètres.
Sauf indication contraire, toutes les mesures ont une tolérance de ± 0.5 cm.
NON À L'ÉCHELLE

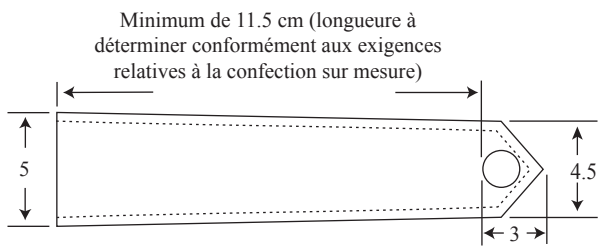
Blouson de motocycliste haute visibilité

Détail du dessous de bras et détail de la patte d'épaule

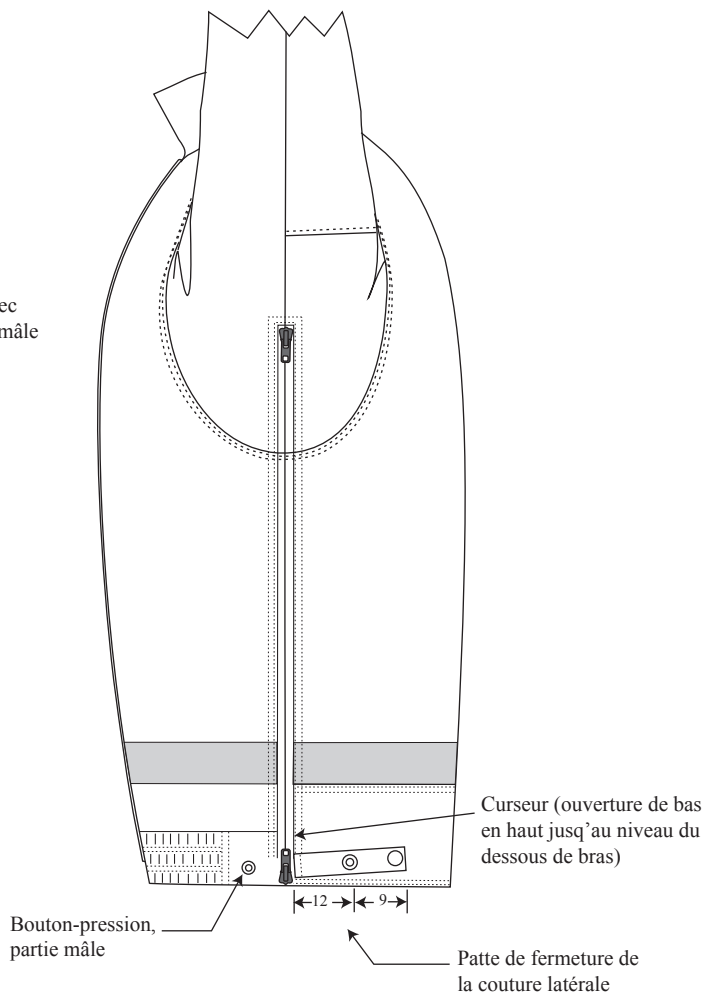
Dessin n° 5



Détail, intérieur du poignet - couture de dessous de bras



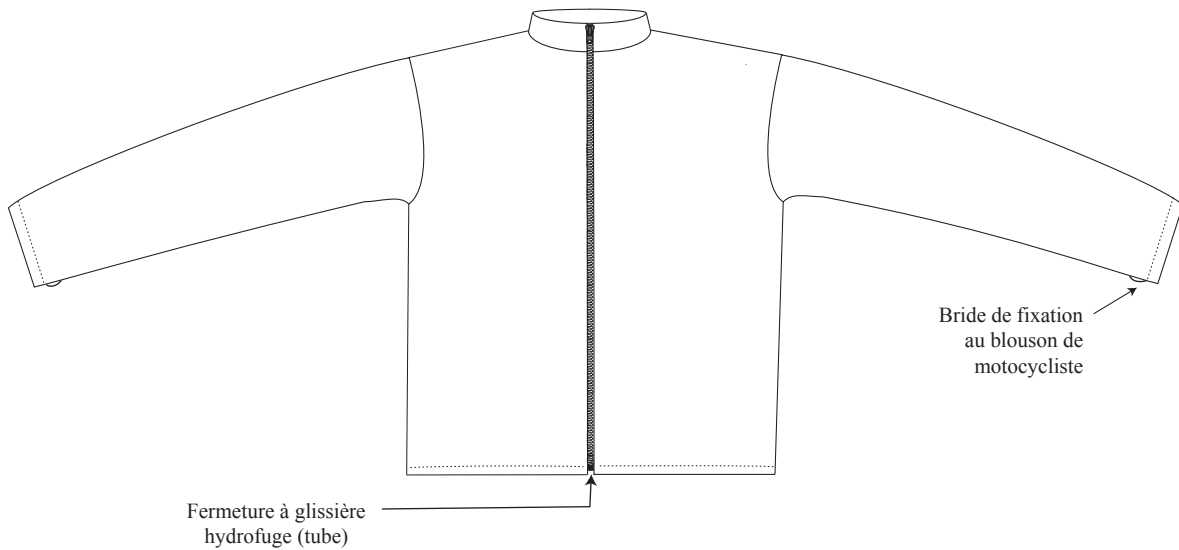
Détail de la patte d'épaule



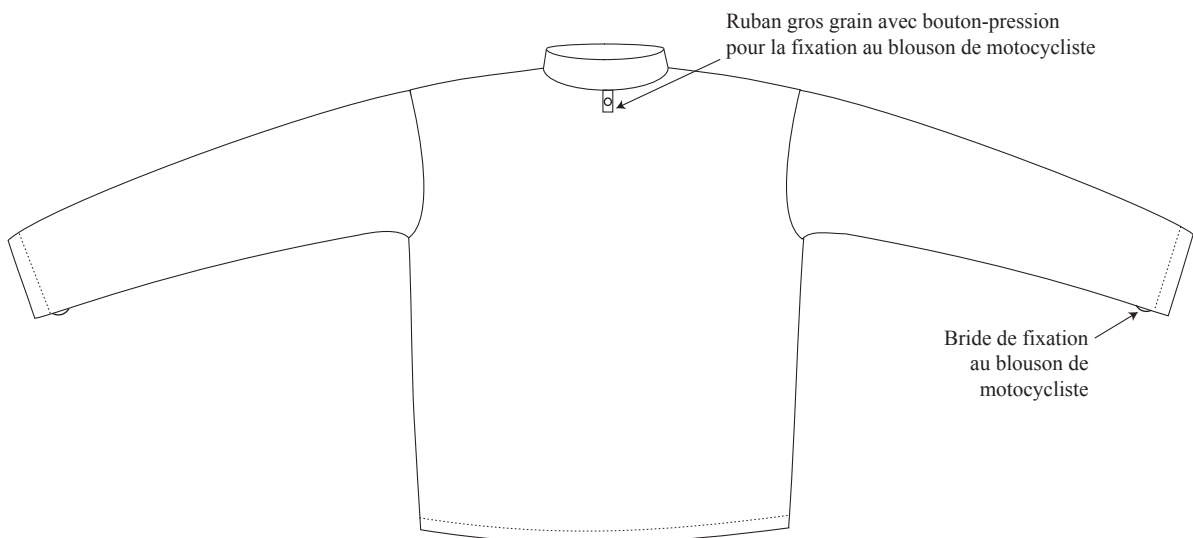
Vue du côté extérieur

Blouson de motocycliste haute visibilité, doublure zippée

Dessin n° 6



Vue de devant



Vue de dos

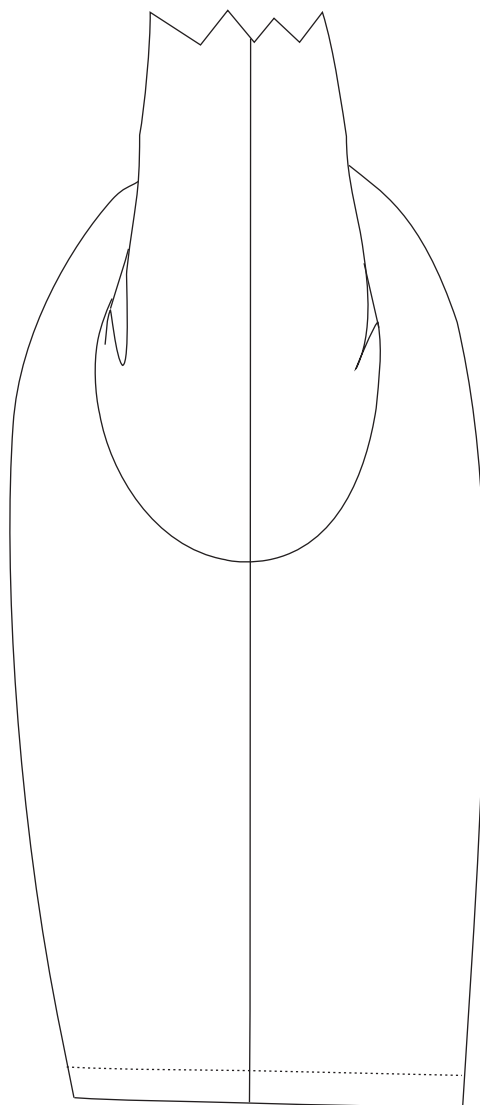
Blouson de motocycliste

G.S.1045-313

Blouson de motocycliste haute visibilité, doublure zippée

Vue du dessous de bras

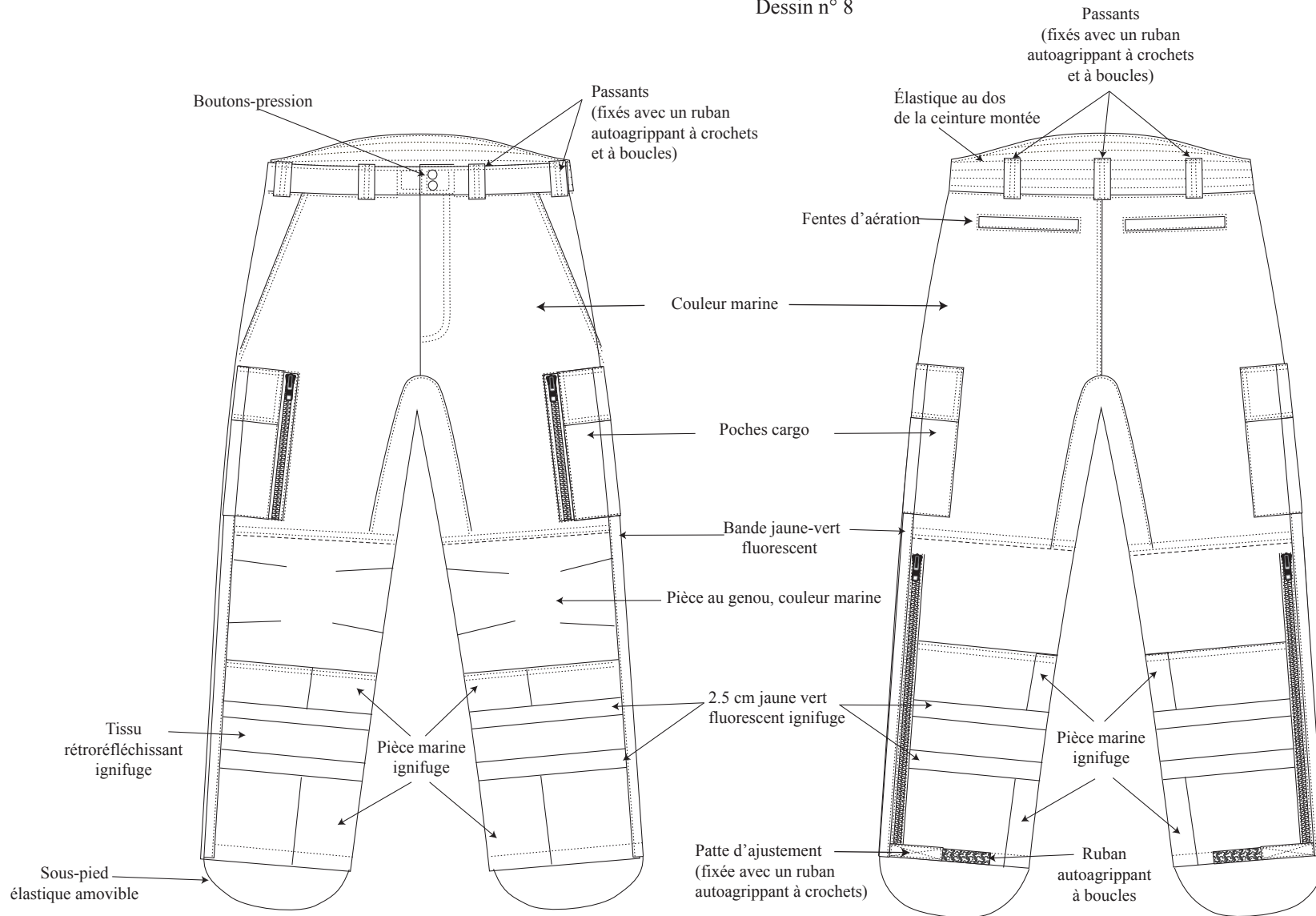
Dessin n° 7



Vue de côté

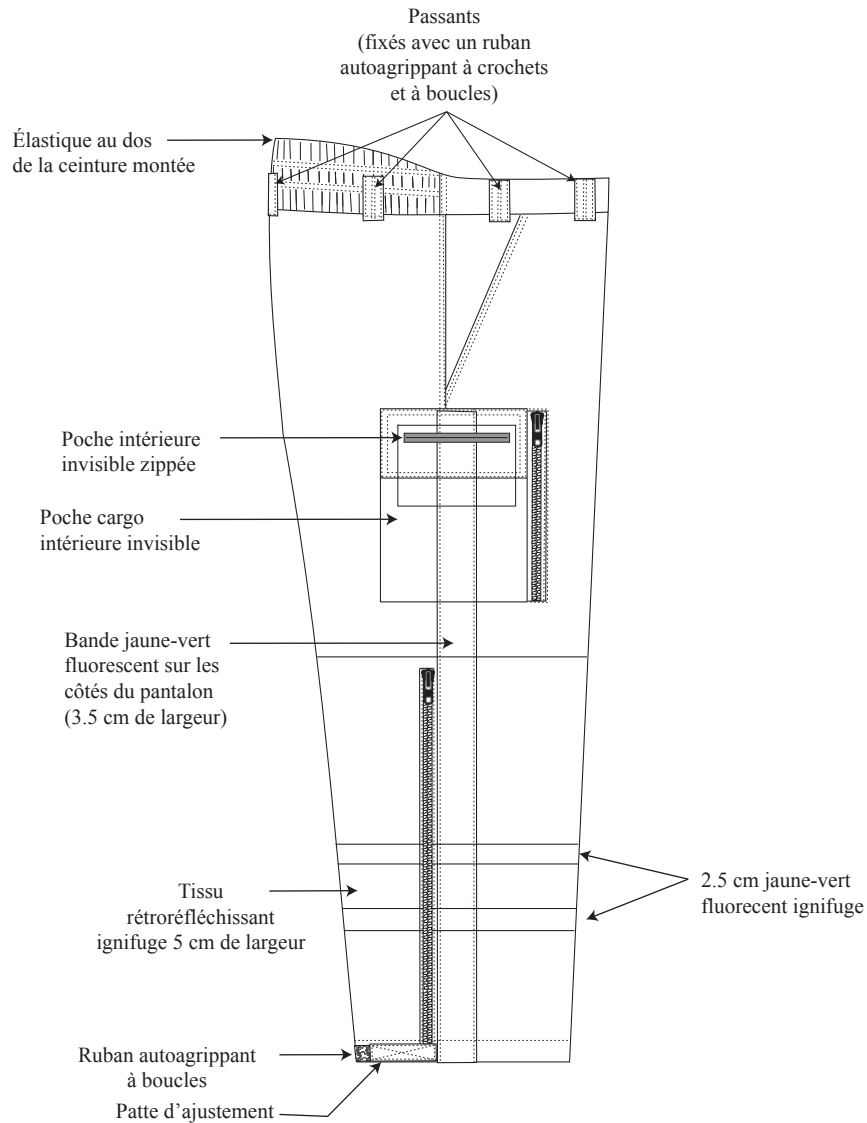
Toutes les mesures sont en centimètres.
Sauf indication contraire, toutes les mesures ont une tolérance de ± 0.5 cm.
NON À L'ÉCHELLE

Dessin n° 8

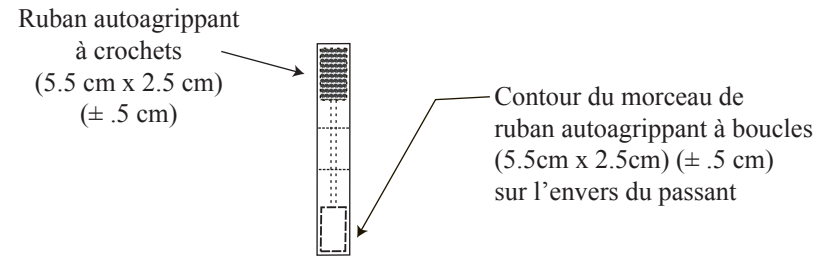


Toutes les mesures sont en centimètres.
 Sauf indication contraire, toutes les mesures ont une tolérance de ± 0.5 cm.
 NON À L'ÉCHELLE

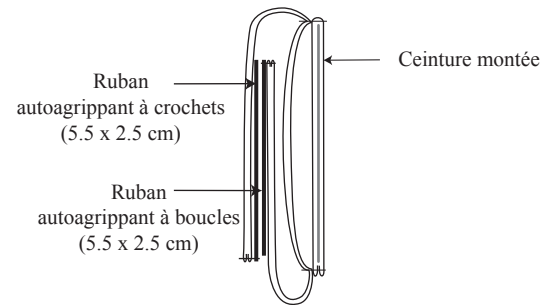
Dessin n° 9



Pantalon, vue de côté



Détail du passant

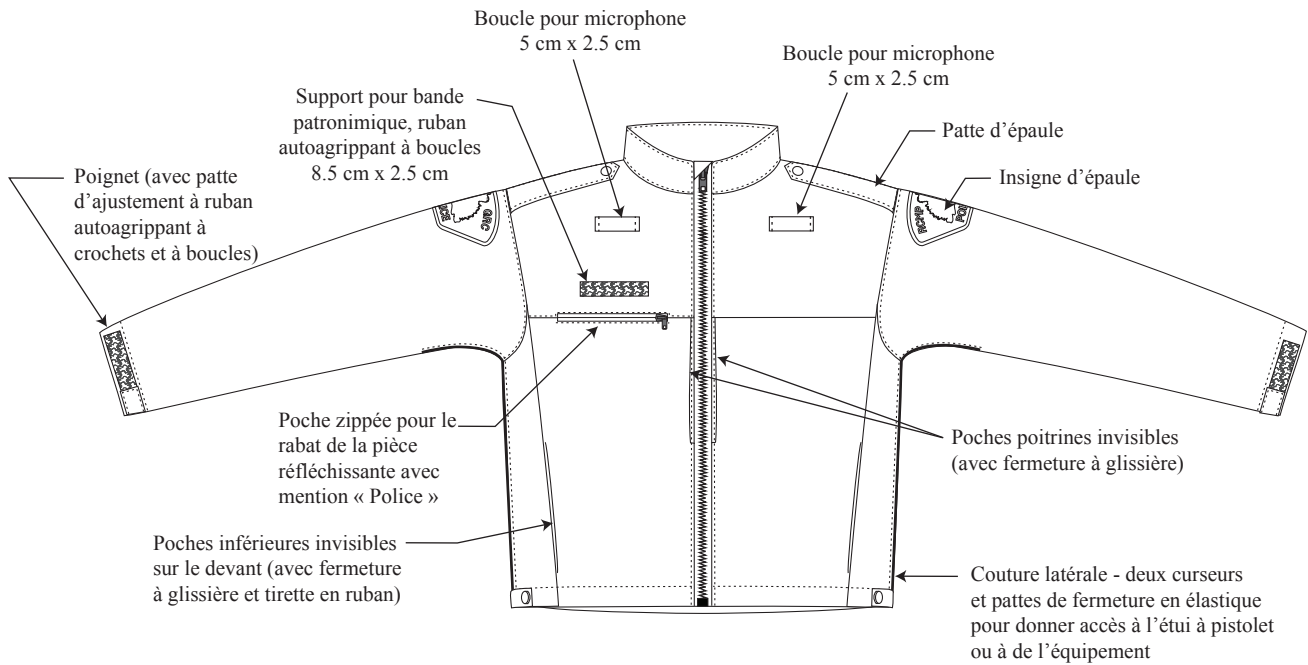
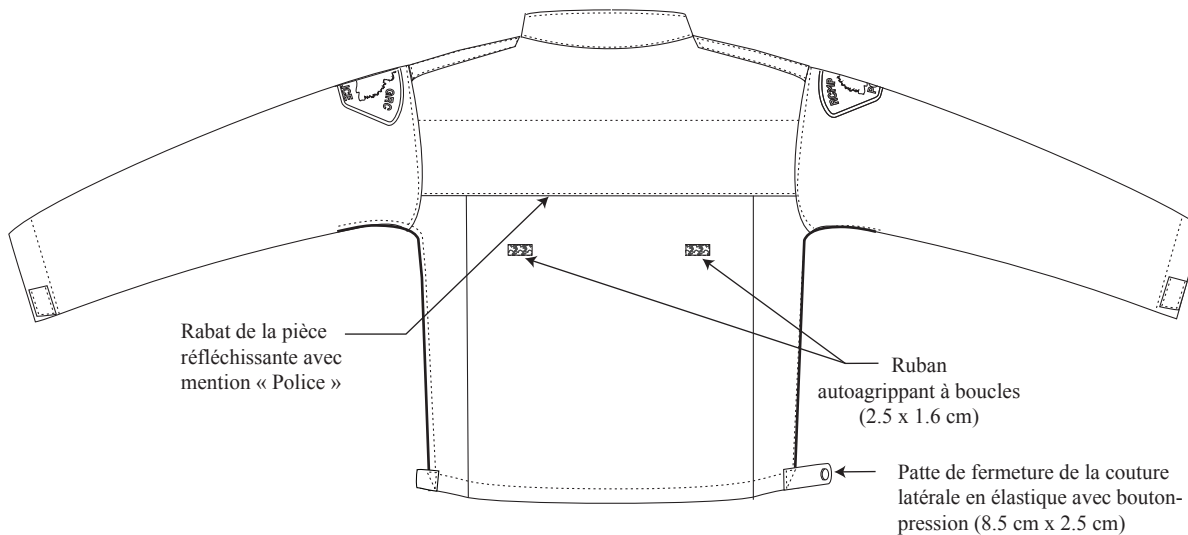


Passant, vue de côté

Toutes les mesures sont en centimètres.
Sauf indication contraire, toutes les mesures ont une tolérance de ± 0.5 cm.
NON À L'ÉCHELLE

Blouson de motocycliste à coquille souple

Dessin n° 10

Vue de devantVue de dos

Toutes les mesures sont en centimètres.
 Sauf indication contraire, toutes les mesures ont une tolérance de ± 0.5 cm.
NON À L'ÉCHELLE